

Tirage : 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC : 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses : lundi soir
Rédac. et annonces : mercredi 9 h
Officiel : mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel : 98 fr.

Réclame

CHASSE À LA BOILLE À LAIT

Tentez de remporter un prix en participant à notre chasse à la boille à lait !

CONDITIONS DE PARTICIPATION
AU **CONCOURS** EN PAGE 8



Chalet
Mont-Crosin

Hôtel - Restaurant

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

LIONS CLUB JURASSIEN

Soirée de bienfaisance pour soutenir le bénévolat

Le Lions Club Jurassien organise chaque année une soirée de bienfaisance. L'occasion pour ses membres d'inviter un couple d'amis et de partager une soirée conviviale. Cette année, il a décidé d'attribuer le bénéfice de cette rencontre à la Croix-Rouge de notre région et à l'Association Suisse REDOG, histoire de soutenir le bénévolat.

Les actions des membres des Lions Clubs consistent notamment à organiser des activités de levée de fonds et à encourager le volontariat pour des actions sociales. Chaque club régional participe, selon ses propres choix et ses moyens, à des actions locales, régionales, nationales ou internationales. Fort de cette maxime, le LC jurassien a décidé cette année de concentrer son action en faveur du bénévolat, au service de la Croix Rouge, Section Seeland Jura bernois et de l'Association Suisse REDOG *Hommes et chiens pour une aide d'urgence*.

La Croix-Rouge Suisse... pour alléger votre quotidien

Il existe 24 associations cantonales de la Croix-Rouge. Elles proposent chacune des prestations de soutien différentes. Partant du constat que les défis de la vie quotidienne en Suisse sont nombreux, la Croix-Rouge fournit nombre de prestations allant du service de visite et d'accompagnement au service des transports en passant par le soutien aux proches aidants ou aux familles notamment en gardant les enfants à domicile par exemple.

Le bénévolat est pour la Croix-Rouge Suisse une ressource essentielle, sans laquelle nombre de prestations ne pourraient être fournies.

Dans le Jura bernois, ils et elles sont nombreux à offrir de leur temps à titre bénévole... pour la bonne cause. Les bénévoles s'engagent notamment

au service des transports en conduisant les personnes âgées ou malades à leurs rendez-vous médicaux. Ils les accompagnent aussi dans leurs activités quotidiennes.

Et c'est principalement pour saluer l'engagement de ces bénévoles que le LC jurassien a décidé d'inscrire cette action de soutien au bénévolat à l'agenda de cette année.

A l'occasion de cette soirée, une brochette de ces bénévoles, anonymes, sont venus témoigner de leurs expériences. Un moment de partage empreint de beaucoup d'émotion.

Au service de la population, des cantons et de la Confédération

Le second volet de cette soirée était destiné à l'Association REDOG, elle aussi une organisation qui fonctionne grâce au bénévolat. Fondée en 1971, elle a fêté son 50^e anniversaire l'année dernière. Partenaire de la Confédération et des cantons en Suisse et à l'étranger en cas de crise et de catastrophe, REDOG travaille en étroite collaboration avec les organisations d'urgence, dans le cadre de la recherche de personnes disparues. Elle est notamment intervenue lors des crues meurtrières en Allemagne l'année dernière.

REDOG, ce sont environ 750 volontaires et quelque 600 chiens entraînés à trouver des personnes disparues ou ensevelies. En effet, le nez du chien est le moyen de détection le plus fiable pour localiser l'homme sous des débris d'épaisseur ou dans des terrains difficiles et dans la forêt. La formation des membres REDOG et de leurs chiens a lieu dans 12 groupes régionaux.

Organisation de sauvetage de la Croix Rouge suisse, REDOG agit conformément aux sept



Benjamin Tissot-Daguette, Philippe Lindegger, Marcos Caballero (président LC jurassien) et Paul Jourdan (vice-président LC jurassien)

principes de la Croix-Rouge soit : l'humanité, l'impartialité, la neutralité, l'indépendance, l'unité, l'universalité et le volontariat.

Elle ne pourrait mener son aide d'urgence aux personnes en détresse sans le précieux soutien financier de ses nombreux partenaires. Cela pour rappeler que l'action du LC jurassien tombe à point nommé.

Et pour mieux démontrer les actions réalisées par REDOG, Benjamin Tissot-Daguette, vice-président était présent... avec son chien.

Là aussi, un récit poignant, des images parlantes et des exemples concrets du travail qu'il a réalisé notamment au

Népal en 2015, ont su captiver l'auditoire.

Grâce à la générosité de ses membres et à celle de deux entreprises horlogères de la région, la tombola mise sur pied à l'occasion de cette soirée a offert une belle palette de prix. En tout point réussie, cette manifestation a permis de récolter une belle somme... pour de nobles causes.

Deux chèques de 2500 francs ont ainsi pu être remis à Philippe Lindegger, responsable régional de la Croix-Rouge Suisse et à Benjamin Tissot-Daguette, vice-président de REDOG.

| *michel walthert, membre du lc jurassien*

SOMMAIRE

L'intérêt est bien là ... pour le chauffage à distance à Orvin	5
Gares de La Heutte et Péry CFF et Municipalité se rencontrent	5
Attention, plantes dangereuses A Sonceboz, on poursuit la lutte	7
La place de jeux du collège ... en fête à Courtelary le 17 juin	8
Noces de diamants à St-Imier Félicitations au couple G. et A. Pavone	9
Quand il est question de liberté Sous la plume de Julien Neukomm	10
Invitation au chant grégorien ... avec l'ensemble vocal d'Erguël	11
Fête de lutte de Mont-Crosin Appel lancé aux bénévoles intéressés	11
Les traverses de Tramelan Petits sentiers, grand projet	13
Envie de vous faire une toile ? Consultez le programme cinémas	13
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement !	14
Karatékas enfin récompensés Passages de ceintures au Budokan	15
Une belle finale, mais sans titre Grosse déception pour le FC St-Imier	17

Réclame

Ma vie
Mes finances
myMix

Mixez votre banque selon vos besoins !

Follow us!
 


Clientis
myMix



Immobilier



Châmin

Au centre de Corgémont, appartements généreux et modernes de 2½ et 3½ pièces sont disponibles !

Ce paquet sans-souci permet une vie autonome et indépendante, avec ou sans voiture, en particulier si la maison familiale est devenue trop grande ou la situation de vie a changé !

Informations et visite :
PGIMMOSERVICE SA
Rue Renfer 5, 2504 Bienne
Téléphone 032 322 11 88

info@pg-immoservice.ch
www.pg-immoservice.ch

À LOUER
CORGÉMONT

2 appart. de 3 pièces

rénovés, bloc cuisine avec LV, VC, salle de bains, cave et galetas.
Pas d'animaux
Loyers 700 fr. / 740 fr., (charges non comprises).

Libre de suite ou à convenir
Tél. 032 489 16 07

En vente
à l'imprimerie

BAUX À LOYER

Des rentes assurées par des finances saines de l'AVS : Oui à la réforme équitable de l'AVS.

OUI à AVS 21
Ensemble, assurons notre AVS
le 25 septembre
www.assurer-avs.ch

Travaux de peinture
Peintre qualifié
Travaux intérieurs/extérieurs, échafaudages à disposition, Marmoran, volets, pose de sols.

078 660 03 41

27 ans de mariage
Je t'aime ma chérie



Question du jour

La liberté, c'est quoi ?





SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs
Tél. 079 439 28 95
Tél. 079 608 19 96

www.samaidd.com

- Nous soutenons et accompagnons depuis plusieurs années des personnes à domicile, avec confiance et compétence.
- Nous nous adaptons à leurs besoins tant pour les soins infirmiers que pour l'aide au ménage, la préparation des repas, l'accompagnement, etc.

Prenez rendez-vous pour un entretien de conseil gratuit et sans engagement.
Nous sommes agréés et remboursés par toutes les caisses maladies.

Sur rendez-vous : test antigénique Covid-19 avec certificat dans les 15 minutes, tél. 079 608 19 96



15 lundis passionnants dès août 2022 / A Delémont, une fois par mois

Développement personnel ou bénévolat
FORMATION À L'ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES EN FIN DE VIE OU DE LONGUE DURÉE

Informations et renseignements:
www.caritas-jura.ch ou 032 423 55 38
ou dac@caritas-jura.ch

CARITAS Jura

Paroisse Réformée de Courtelary et Cormoret

FÊTE DE LA PAROISSE
Culte à la montagne

Dimanche 26 juin à 10h,

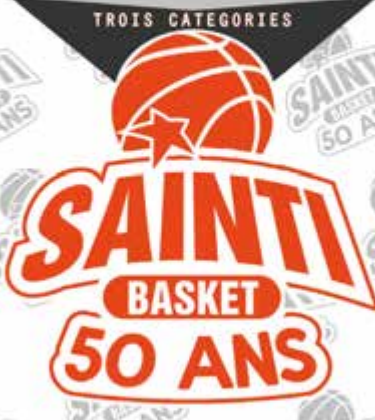
la paroisse vous invite à assister au culte, qui se déroulera à la bergerie de la bourgeoisie de Courtelary, montagne du droit. Le chemin sera balisé et un service de taxi sera organisé.

Le repas de midi, grillades, ainsi que les boissons sans alcool vous seront offerts.

Inscription obligatoire pour des raisons d'organisation auprès de Philippe Hauri
Tél. 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch
Lundi 20 juin 2022, à 12h, dernier délai!

SAMEDI 11 JUIN
ST-IMIER

TOURNOI 3X3
EN SALLE
TROIS CATEGORIES



SAINTI BASKET 50 ANS

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE SAINTIBASKET.CH
BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE

13^{ème} Brevet Franc-Montagnard

Randonnée VTT
LE NOIRMONT



Dimanche 19 juin 2022

Halle de gymnastique
Départs : 8h00 à 12h00, (70 km jusqu'à 10h00)
Dernière arrivée : 16.00 heures

Parcours balisés avec ravitaillements :
15 – 30 – 50 – 70 km

Inscriptions : sur place dès 7.30
15km : 15.- 30km – 50km – 70km : 20.-
Prix souvenir à tous les participants
Douches et restauration chaude à l'arrivée

E-Bike Bienvenus !

Inscription gratuite jusqu'à 10 ans
Inscription 10 – 16 ans Fr. 10.-

Pré-inscriptions, prix spécial, jusqu'au 5 juin 2022
15 km Fr. 10.- 30-50 – 70 km Fr. 15.-
Pré-inscriptions : www.lenormontvttclub.ch

Organisation : Le Noirmont VTT club
Infos : 032 / 953 11 67 www.lenormontvttclub.ch

JURA **BOILLAT** **SWISS CYCLING**



Cabane des pêcheurs à Frinvillier

Samedi 11 juin dès 16 h
Dimanche 12 juin dès 11 h

Friture de sandres – Grillades

Se recommande
Société des pêcheurs La Suze
Bienne et environs

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL



Dimanche 3 juillet, 10h 30,
aux Prés-de-Cortébert

Culte à la montagne

Accompagnement musical: Marc Tschanz
Apéro offert à l'issue du culte
Possibilité de manger au Restaurant La Cuisinière
Au menu: jambon avec rôtis ou frites
ou alternative végétarienne
Prix du repas: 27 fr., entrée incluse, boissons non incluses

Inscriptions pour le repas jusqu'au 15 juin midi
auprès de David Kneubühler au 079 823 75 84
ou david.kneuebuehler@referguel.ch



Félicitez vos apprentis pour la réussite de leurs examens !

- 30 %

Pendant les mois de juin et juillet, nous vous accordons un rabais de 30 % sur toutes les annonces de félicitations.

fac@bechtel-imprimerie.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary



COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Du bois de nos forêts pour se chauffer... !?

Le projet d'un chauffage à distance communal, alimenté par des copeaux de bois de la région, a pris son élan public jeudi soir 2 juin, à la Halle de gymnastique d'Orvin. Un public de propriétaires orvinois motivés et intéressés (80 personnes) était présent pour écouter les présentations des Autorités communales, Julien Tièche, conseiller municipal, et Patrik Devaux, maire, ainsi que des représentants de la maison Kasontor AG, de Port, spécialisée dans la conception et les installations techniques de chauffages à distance. Andreas Kuoni, directeur, et sa collaboratrice, Claude-Evelyn Rüfenacht, ont fourni à l'assemblée de très nombreux renseignements pratiques sur les prochaines étapes de ce projet ambitieux.

Prospection et analyse

Dans un premier temps, la Commune et la maison Kasontor doivent recueillir les intérêts des propriétaires orvinois et analyser l'emplacement des bâtiments concernés ainsi que la consommation actuelle en énergie. Tout ceci afin d'éta-



blir une carte d'un futur réseau, définir l'emplacement idéal de l'installation principale, mais surtout déterminer si la masse critique minimale pour se lancer dans un tel projet est atteinte. La prospection se fera également par les Autorités auprès de potentiels grands consommateurs.

Un formulaire d'enquête sera envoyé très prochainement à tous les propriétaires du village d'Orvin. Ces travaux d'analyses et de prospections serviront de plan conducteur pour se lancer ou non dans ce projet.

C'est pourquoi tous les propriétaires sont priés de retourner ces formulaires, qu'ils soient intéressés immédiatement ou à futur. Les personnes non intéressées le feront également, ceci dans le but de pouvoir tracer le futur réseau.

Financement et établissement du projet

En cas d'intérêt suffisamment important en nombre de bâtiments à raccorder, mais aussi en termes de kW à fournir, les Autorités se lanceront dans les études de financement et de faisabilité. Des crédits seront nécessaires pour la construction d'un bâtiment abritant

le futur chauffage à distance (câd), demandes de permis et autorisations. Quant à la partie technique, plans des conduites, etc., ce sera l'affaire du partenaire Kasontor.

Pourquoi un chauffage à distance?

Les différentes interventions des propriétaires à l'assemblée d'information ont fait clairement ressortir les avantages d'un chauffage à distance avec copeaux de bois:

- Emissions de Co₂, protéger l'environnement
- Durabilité du combustible, très local, écologique, vis-à-vis d'autres moyens de chauffage comme le mazout, le gaz ou l'électricité des pompes à chaleur
- Industrie locale: au cas où le partenaire qui fournit le bois est local, circuit court et promotion de la vente de bois local
- Miser sur l'avenir, penser aux générations futures, donner une valeur supplémentaire à son bien immobilier avec une source de chauffage durable et sûre
- Système propre et ne demandant pas ou plus d'entretien, la gestion se fait par l'entre-

prise gérant le câd, donc moins de tracas et de soucis pour les propriétaires

- Economiquement rentable: cela a été démontré lors de la soirée d'information, le chauffage à distance, même s'il demande un investissement de base conséquent, est rentable à terme, voire même meilleur marché que les autres sources d'énergie (actuellement prix du mazout et de l'électricité en hausse). Une subvention cantonale est versée aux propriétaires qui investiront dans du chauffage à distance.

La suite

La population sera tenue au courant au fur et à mesure de l'avancement du projet au travers des infos de la Commune dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. A réception des formulaires d'enquêtes, les propriétaires qui auraient des questions peuvent les faire parvenir à l'Administration communale ou à la maison Kasontor. La présentation faite lors de la soirée d'information est mise en lien sur le site de la Commune municipale d'Orvin, www.orvin.ch. | *cm*

ROMONT

Assemblée bourgeoise

Onze ayants droit se sont déplacés à la cabane forestière pour participer à l'assemblée bourgeoise du 2 juin.

Les comptes 2021 présentant un bénéfice de 10 100 fr. 80 ont été acceptés à l'unanimité après les explications de la fiduciaire Segeca chargée de la gestion des comptes.

Pour donner suite à la démission de la secrétaire de bourgeoisie, Sude Ertugrul, c'est Gaétan Haab, déjà secrétaire de la commune municipale qui a été élu à unanimité.

Valentin Kohler, président, a ensuite donné des renseignements sur les sujets qui ont occupé le conseil depuis l'année passée. Les travaux de mise en conformité de la ferme de la Montagne sont terminés, le budget a été respecté. Le mur le long de la route cantonale devra être assaini lors des travaux routiers de la traversée du village en 2023. Les ingénieurs étudient le cas et la bourgeoisie attend le devis.

Il a aussi été question du Parc éolien de la montagne de Romont où sera érigé un



Le président remercie la secrétaire qui poursuit ses études en Suisse allemande en lui souhaitant plein succès pour son avenir professionnel

mat de 100 mètres durant une période de 12 à 18 mois. Ce mât de mesure permettra d'effectuer des mesures chauves-souris et vent. Il s'agit d'une installation temporaire, non soumise à autorisation selon la L'Ene.

Pour bien terminer la soirée, et comme le veut la tradition, un souper était offert aux participants. | *yk*

PLAGNE

Vide-greniers: rappel

Nous vous rappelons le vide-greniers qui aura lieu ce samedi 11 juin de 9h à 15h à Plagne. Venez nombreux y faire un petit tour et trouver l'objet qu'il vous faut. | *mya*

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Assemblée municipale

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en assemblée municipale le jeudi 16 juin à 20h au centre communal de Plagne.

L'ordre du jour a été publié dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* N° 18 du 13 mai.

Un contrôle d'identité et de votre droit de vote sera fait à l'entrée. | *cm*

Réclame



Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

LOGEMENTS
POUR
SENIORS



**RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN
DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022**

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

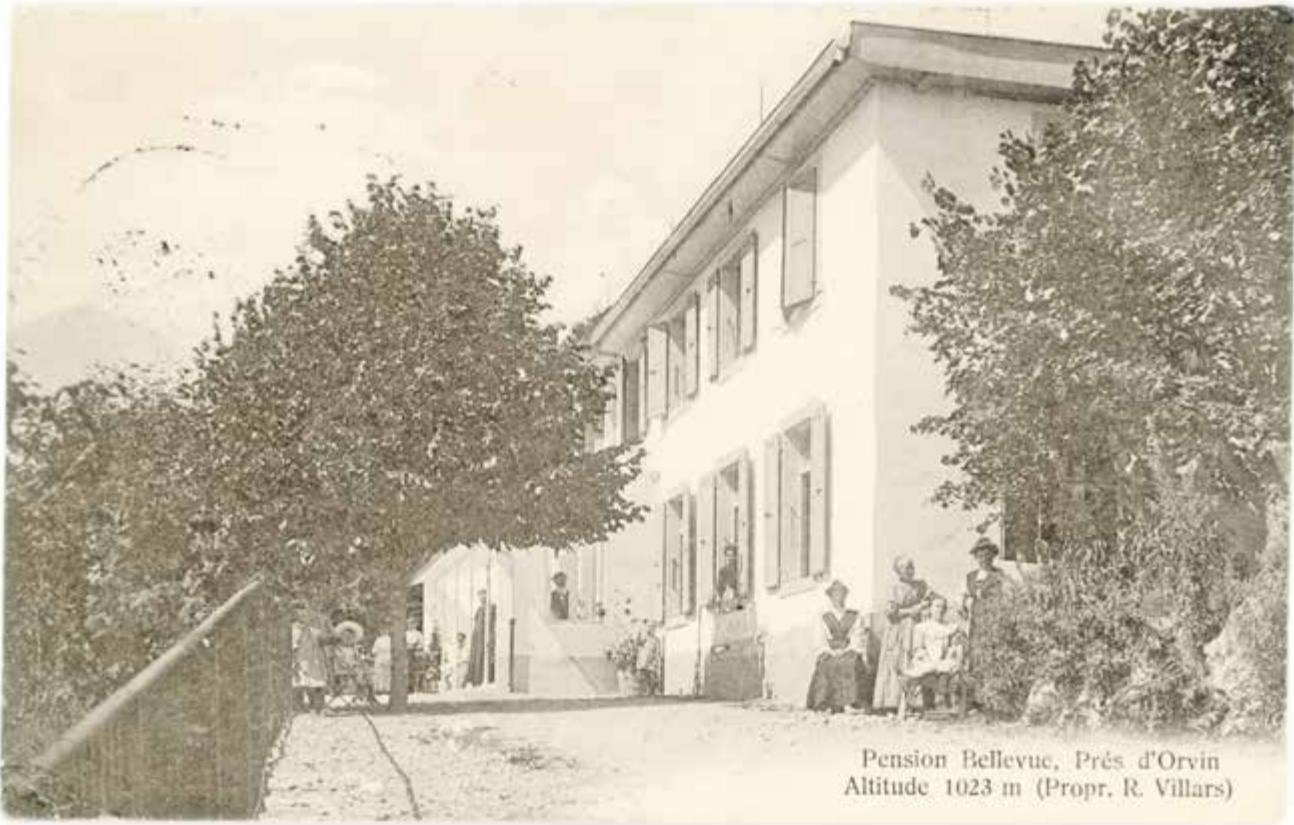
Demandez notre brochure au :
032 358 09 50

UN LIEU
OÙ IL FAIT
BON VIVRE



Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Pension Bellevue, Prés d'Orvin
Altitude 1023 m (Prop. R. Villars)

Pension Bellevue aux Prés d'Orvin, 17 juillet 1910 (date du cachet postal)

Les Prés d'Orvin ont accueilli de nombreux tuberculeux venus de toute la Suisse soigner leur maladie au bon air du Jura bernois. Le Bellevue était alors une pension réputée.

L'immense salle de bal a accueilli de nombreux danseurs.

Abandonnée durant plus de 30 ans, la bâtisse a été achetée en mai 2020 pour être rénovée.

© Mémoires d'Ici, Fonds Humbert Mottet

Musique à la Collégiale
présente
Mathieu Schneider
acc. Johan Treichel
Flûte et électronique
Flûte néolithique, piano et orgue
Dimanche 12 juin à 12h15
Collégiale de Saint-Imier
Détails sur
www.musiquecollégiale.ch
Prix libre, collecte.

Plagne Au Vieux Grenier
Vide-greniers / Brocante
Samedi 11 juin de 9h à 15h
30 exposants
079 673 29 29 079 124 72 95

 **35^e fête champêtre**
Samedi 18 et dimanche 19 juin 2022
Samedi, dès 18 heures, gala d'ouverture avec les **Zmoos-Art**. Dès 20 heures, suite du programme avec les **Alpin-Vagabunden** et bar avec **DJ Fatal**.
Dès 11 heures, gala d'ouverture avec les **M-Project**. Dès 13 heures, danse et ambiance avec **Edel'Folk**.
Restauration, grande cantine chauffée, entrée libre.
Famille Christelle & Denis Lécho-Bürgi
Les Prés-de-Cortébert / 2607 Cortébert / 032 489 19 24
restaurant@lacuisiniere.ch / www.lacuisiniere.ch


Activités culturelles Bellelay
invite à un moment festif de commémoration des 900 ans de la création de l'Ordre de Prémontré
Célébration œcuménique 12 juin, 14h à l'abbatiale de Bellelay
Concert exceptionnel à 17h
«Concert d'Oiseaux», organisé par Tribunes baroques, entrée payante
Le comité «Activités culturelles Bellelay»

MOBILHOME à vendre
au camping de La Cibourg
Prix à discuter
078 662 37 97

→ **Emploi**
→ **A vendre**
→ **A louer**
→ **Concerts**
→ **Menus**
→ **etc.**

— **UNE ANNONCE:**
— **UNE ADRESSE**

fac@bechtel-imprimerie.ch

 **Gerber**
Pompes funèbres Bestattungen
Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch

 **La Roseraie**
Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

 **SONCEBOZ SOMBEVAL**

Sonceboz-Sombeval, commune en plein essor située au cœur du Jura bernois, met au concours, pour sa crèche municipale « Au P'tit Soleil », avec une entrée en service au **1^{er} août 2022 ou à convenir**, le poste de:
éducateur(trice) de l'enfance
60 à 80 %
Le détail de l'annonce se trouve sur le site www.sonceboz.ch/emplois/

GARAGE RENÉ STÄHLI SA **CARXPert**

OFFRE D'EMPLOI
AUTO-ÉLECTRICITÉ
Station tachygraphe VDO
Réparations + ventes toutes marques
Dépannages (camion-grue)
Climatisations – Géométries
Location minibus et utilitaires
Nous recherchons
un(e) mécatronicien(ne) ou un(e) mécanicien(ne) en maintenance (100 %)
Entrée en fonction: de suite ou à convenir
Travail intéressant et varié au sein d'une petite équipe
Description:
– Réparation et entretien véhicules automobiles et utilitaires toutes marques
– Dépannage
Qualifications requises:
– CFC de mécatronicien(ne) ou mécanicien(ne) en maintenance
– Permis de conduire
– Autonomie et résistance
Lieu: Garage CarXpert, René Staehli SA, 2605 Sonceboz
Contact: René Staehli SA
Rue du Collège 39b, 2605 Sonceboz
032 488 30 30, garage.staehli@bluewin.ch **Visitez notre site:** www.garage-staehli.ch

Tu cherches un apprentissage pour le mois d'août 2022, tu aimes la création et tu es rigoureux(se)... Alors, envoie-nous ton dossier de candidature !

a p p r e n t i (e)
Polygraphe CFC

Bellevue 4
2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechtels-imprimerie.ch



« Comme j'aimerais vieillir à mon domicile, j'ai besoin de soutien. »
prosenectute.ch | IBAN CH67 0900 0000 1570 3233 7
PRO SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Numéro national 0842 80 40 20
 Pour vous – chez vous
AIDE ET SOINS A DOMICILE
Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78
Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53
Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33
ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch

Je me sens mal!
Conseils + aide 147 de Pro Juventute est toujours là pour toi!
Petits ou gros soucis?
Téléphone n° 147
SMS au 147
www.147.ch
 **PRO JUVEN TUTE**
Conseils + aide 147
Compte pour les dons 80-3100-6
projuventute.ch

bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

 **SAINT-IMIER** **MISE AU CONCOURS**
TERRE D'ÉNERGIES
La Municipalité de Saint-Imier met au concours deux postes de
concierge (H ou F) à 50 %
pour diverses infrastructures communales
Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi
Entrée en fonction: de suite ou à convenir
Accompagnée des documents usuels, votre lettre de postulation sera adressée **jusqu'au 24 juin 2022** au Conseil municipal, mention «Concierge», rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

 **« La Fondation La Pelouse »** à Saint-Imier met au concours les postes suivants:

Pour son secteur école à journée continue:
– 1 éducateur(trice) de l'enfance ou assistant(e) socio-éducatif(ive) diplômé(e), entre 90 et 100%, dès août. Contrat à durée déterminée pour une année scolaire avec possibilité de contrat fixe ensuite.
– 1 éducateur(trice) de l'enfance diplômé(e), à 50%, contrat à durée déterminée pour un remplacement congé maternité et éducatif. Entrée en fonction: 22 août ou à convenir.
Les dossiers complets (lettre de motivation, CV, copies diplômes, certificats de travail) sont à envoyer, jusqu'au 17 juin, à:
Fondation La Pelouse
CP 64
2610 Saint-Imier

La Perle rare recherchée
lit certainement la FAC !

Pensez à nos colonnes
pour vos annonces d'emploi !

fac@bechtel-imprimerie.ch 032 944 17 56



Travaux dans nos gares : les autorités (plus ou moins) entendues

Le Conseil municipal se montrera vigilant jusqu'à la réalisation des projets de sécurisation présentés par les CFF



Contrairement à ce qu'on peut voir sur cette photographie, le déneigement des quais fut souvent insuffisant l'hiver dernier et on est passé tout près d'une catastrophe

Les autorités municipales et les représentants des CFF (sections Infrastructure et section Immobilier) ont tenu le mois dernier une importante séance concernant évidemment les gares de Péry-Reuchenette et de La Heutte.

Pour notre Municipalité étaient présents le maire, Claude Nussbaumer, le conseiller municipal

Thierry Sunier, ainsi que le responsable technique Yanik Chavallaz et le secrétaire communal Thierry Eggler.

La Commune proteste

Les représentants de la Municipalité ont protesté fermement face au report des travaux prévus dans nos deux gares, ceci alors même que le chantier de

Sonceboz-Sombeval, devisé à plus de 30 millions de francs, a été inscrit en première priorité.

Soulignant que le nouveau projet global vise à améliorer l'offre ferroviaire sur l'ensemble du Jura bernois, le délégué de CFF Immobilier a rappelé que la gare de La Heutte devra être déplacée, afin de permettre la création d'une double voie qui rendra possible le croisement des trains ; c'est finalement dans le cadre de ce gros chantier, et non en 2022 comme c'était prévu dans un premier temps, que les quais de La Heutte seront mis aux normes exigées par la loi fédérale sur l'élimination des inégalités frappant les personnes avec handicap (LHand).

Le spécialiste ajoutait que ce calendrier permettrait de simplifier grandement les travaux de mise en conformité similaires à Péry-Reuchenette, où la suppression des croisements de convois libérera tout l'espace nécessaire.

Encore 7 ans de patience

La mise en service des deux gares améliorée/déplacée est agendée pour 2029, ont affirmé les émissaires des chemins de fer, en précisant que le financement est libéré et que le respect de ce calendrier dépendra évidemment aussi des éventuels oppositions ou autres recours.

Et la grande régie de solliciter une collaboration active de la commune pour éviter ces impondérables.

Quoi qu'il en soit, le Conseil municipal entend bien surveiller de près et en continu l'avancement de ce projet, dont il ne veut pas qu'il fasse attendre encore davantage la population locale.

Une proposition de nos élus

Si nos deux gares sont aujourd'hui encore aux normes en vigueur, elles ne sont pas vraiment satisfaisantes au niveau de la sécurité notamment et les deux parties en sont conscientes.

La Municipalité a proposé, pour limiter les risques d'accident, que les portes du deuxième train arrivant en gare de Péry-Reuchenette soient bloquées jusqu'au moment où le premier convoi a quitté les lieux.

Les CFF ont promis d'étudier rapidement et sérieusement cette proposition, et devraient rapidement nous faire connaître leur réponse.

Il ne faut pas cumuler les dangers !

Par ailleurs, la Municipalité a protesté énergiquement contre la très mauvaise qualité du déneigement effectué par le personnel de la grande régie en gare de Péry-Reuchenette l'hiver dernier. Et de souligner qu'une personne a glissé et bien failli terminer sa chute sous un train !

Il a été garanti lors de cette séance que le futur gérant de CFF Immobilier prendra contact avec la Commune, l'automne prochain, afin de faire le point sur les mesures prises pour assurer un déneigement et un déglacement vraiment efficaces.

Nos autorités demeureront vigilantes, sur cet aspect du dossier également. | *cm*

Convention renouvelée avec le CAJ

Le Conseil municipal a approuvé unanimement, la semaine passée, la nouvelle convention qui le lie avec ses communes partenaires dans le cadre du Centre animation Jeunesse de Péry-la Heutte et environs. Ce document a été remis à jour par Graciana Fornage, responsable du CAJ, et concerne donc les localités de Sonceboz-Sombe-

val, Corgémont, Cortébert et Orvin. Par ailleurs, ainsi que les directives cantonales en vigueur l'y contraignaient jusqu'au 30 juin au plus tard, l'Exécutif local a adressé tout récemment, aux autorités bernoises concernées, la demande officielle de renouvellement de l'autorisation d'activités du CAJ, pour la période 2023 à 2026. | *cm*

Modération du trafic

La commission communale temporaire de modération du trafic a tenu tout récemment sa première séance, qualifiée de très fructueuse.

Rappelons que cet organe, mis sur pied voici peu, prépare la zone de limitation à 30 km/heure, prévue sur tout le village de La Heutte ainsi que sur la route cantonale qui traverse nos deux localités.

Au vu des renseignements pris et des discussions menées en plénum, ainsi qu'avec des partenaires externes, il semble possible que cette limitation puisse être mise en application aux environs de fin 2022.

Les autorités se réjouissent de ces bonnes nouvelles, elles pour quoi la sécurité du trafic, et en particulier celle de ses plus fragiles membres, les enfants, les piétons et les cyclistes, est une priorité centrale. | *cm*

Chemin du Soleil : perturbations inévitables

Le chantier qui installe actuellement les conduites du chauffage à distance, dans la localité de La Heutte, avance à pleine satisfaction des spécialistes et de la Municipalité. Si aucune perturbation n'intervient jusque-là, les entreprises s'activeront dès la semaine prochaine sur la deuxième partie du chemin du Soleil. Inévitablement, des travaux aussi conséquents induiront des dérangements pour les riverains et en particulier pour le trafic motorisé.

L'accès à certains immeubles sera entravé par moments pour les véhicules. Chaque habitant recevra dans sa boîte aux lettres une information écrite lui précisant le début des travaux devant son domicile. Par avance, les riverains et les passants sont remerciés pour la patience et la compréhension dont ils feront preuve face aux nuisances et aux complications créées. Les responsables du chantier veillent à réduire les dérangements autant que possible. | *cm*

Chauffage à distance : une assemblée unanime



A la présidence de la SA Cäd Péry-la Heutte siège André Bessire

La Société anonyme Chauffage à distance Péry – La Heutte a tenu son assemblée générale annuelle, le 1^{er} juin dernier au centre communal. Tous les documents présentés et les décisions proposées ont passé la rampe à l'unanimité des voix.

André Bessire reconduit à la présidence

C'est ainsi qu'André Bessire a été reconduit à la présidence pour la période du 1^{er} juin 2022 au 30 juin 2023, sans même qu'il doive quitter la salle.

Il en est allé de même pour les membres du comité, à savoir Dominique Bessire, Ueli Stalder, Claude Nussbaumer, Gaëtan Hirschi (caissier) et Thierry Eggler (secrétaire), tous sortants. A également été nommé Stephan Eicher, en remplacement de Walter Hofer qui a démissionné en cours de mandat.

Le rapport annuel, élaboré par Gaëtan Hirschi, avait été soumis préalablement aux trois actionnaires, à savoir la Commune municipale de Péry-La Heutte (qui détient 50 pour cent des parts) et les Bourgeoisies de Péry et de La Heutte (chacune 25 pour cent des parts).

Le caissier ajoutait en assemblée quelques explications quant au fonctionnement du comité, qui se réunit mensuellement, ainsi que sur le développement de la société.

Ce rapport a été adopté à l'unanimité, tout comme les comptes annuels 2021 réalisés et présentés par le même Gaëtan Hirschi. Précisons que ces comptes bouclent sur un excédent de dépenses de l'ordre de 47 000 francs, après amortissement à hauteur de 85 000 francs. | *cm*

AIDE ET SOINS À DOMICILE DU BAS-VALLON

20 ans de soins à domicile

Avec émotion et beaucoup d'humilité, Brigitte da Fonseca revient sur ses années en tant et soignante et sur les 20 ans passés aux soins à domicile

A une année de ma retraite, je réalise que durant les 43 ans de mon activité professionnelle en tant que soignante, j'ai effectué une vingtaine d'entre eux, dans divers services de soins à domicile dans le Haut et Bas-Vallon de Saint-Imier.

Ce qui me séduit dans cette profession est la suspense de qui on va découvrir derrière une porte.

Dès que cette porte s'ouvre, une poignée d'informations me saute aux yeux. Je vois la personne vivant dans son milieu, sa personnalité, son état de santé physique et psychique, son entourage, son ou ses animaux de compagnie, ses goûts, ses passions, les couleurs, les odeurs et j'analyse le besoin global qu'elle a de mes soins.

Sur le terrain, je suis seule, bien que je puisse compter sur mes collègues en cas de besoin. Les caprices de la météo sont aussi un défi quotidien.

A mes débuts aux soins à domicile, le temps ne compte pas, pas d'horaire de travail, on me téléphone à la maison jour et nuit, un peu de matériel dans un simple sac, pas de local et pas de secrétaire, car nous établissons les factures nous-mêmes, ma collègue et moi. Les transmissions se font par écrit dans un petit cahier. Avec de vieux draps usés, nous confectonnons des compresses que nous stérilisons dans une marmite à vapeur. Je dispose d'un récipient en inox, de deux pinces et d'une paire de ciseaux que j'emporte

de malade en malade, en prenant le temps de faire bouillir ces instruments chez le patient avant l'usage. Il m'arrive aussi de soigner le chat, de nourrir les perruches et même d'assister un paysan à la venue au monde d'un petit veau.

J'ai accompagné tant de personnes en souffrance et si souvent jusqu'au seuil de la mort, entourées de leurs familles ou seules, ce qui tisse des liens d'émotion intense, même s'il faut toujours être professionnelle, sans s'impliquer personnellement, actuellement.

Au fil des ans, avec de plus en plus de collègues et tous les médecins de la région, je me suis beaucoup investie. Une sincère amitié persistante s'est établie avec beaucoup d'entre eux. Parfois, nous nous rencontrons et partageons nos souvenirs vécus autour d'une table et passons de bons moments.

Aujourd'hui, le service d'aide et de soins à domicile a suivi l'évolution. Les soins sont de plus en plus complexes, le rayon d'action s'est élargi, l'équipe de travail est pluridisciplinaire, la clientèle est de tous âges, un peu plus exigeante quant aux horaires d'intervention et change rapidement. Le matériel est à usage unique et adapté pour chaque type de pansement ou de soins spécifiques. Des voitures de service sont à disposition. Le service d'aide et de soins à domicile est devenu une institution qui est managé avec haute compétence tant au niveau administratif que

logistique. Chaque action est protocolée, minutée, évaluée et introduite dans les dossiers de soins informatisés.

Ce que j'ai retenu de cette longue carrière professionnelle est que les soins à domicile sont indispensables, en constante évolution adaptés aux besoins de chaque personne. Aussi, j'ai compris de juger le moins possible, d'écouter, d'avoir une certaine humilité et surtout de respecter autrui, car chacun est unique! | *brigitte da fonseca*

AGENCE AVS DU BAS-VALLON

Nouvel horaire dès le 13 juin

En raison de l'absence de la préposée, le guichet de l'Agence AVS du Bas-Vallon sera ouvert comme suit dès le 13 juin jusqu'à nouvel avis :

- Lundi : 8 h 30-12 h, 14 h-18 h
- Mardi : fermé
- Mercredi : 8 h 30-12 h
- Jeudi : fermé

Nous vous remercions pour votre compréhension

| *agence avs du bas-vallon*

Réclame

Vos faire-part et remerciements dans les plus brefs délais

Imprimerie Bechtel

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, info@bechtel-imprimerie.ch

Bestattungen
Pompes funèbres
Onoranze funebri

7/7 - 24/24

MONBARON GmbH / Sàrl / S.r.l

Tél. 032 365 99 88 / Natel 079 253 75 79
Cimetière / Friedhof Madretschi, Brüggstrasse 121
CH-2503 Biel / Bienne info@monbaron.swiss

CATHOLIQUES RÉFORMÉES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE

cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 10 juin, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h); samedi 11 juin, 18 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 12 juin, 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, La Neuveville; mardi 14 juin: pas de messe à Christ-Roi; mercredi 15 juin, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 16 juin, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 17 juin, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17 h). **Accès à la chapelle de Reuchenette-Péry**: interdit au public jusqu'à environ fin juin. **Newsletter**: s'inscrire à cdv-communautecatholique-pery@bluewin.ch. *Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.)*: [cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Denise Bindschedler 032 329 56 01, communautefrancophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch](mailto:cure.Sainte-Marie.Faubourg.du.Jura.47.2502.Denise.Bindschedler@bluewin.ch).

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER

rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6 case postale 207

Prochaine messe: dimanche 3 juillet à 10 h 15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramata.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

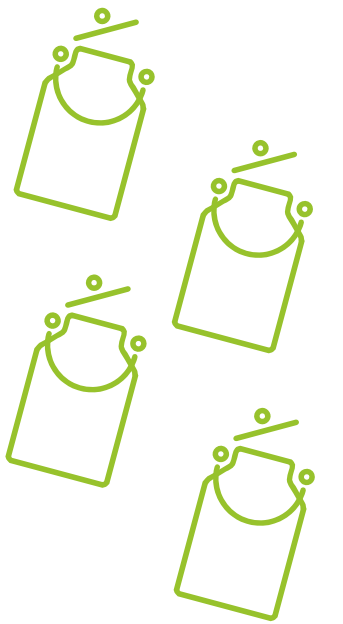
Horaires liturgiques: samedi 11 juin, 18 h à Corgémont; dimanche 12 juin, 10 h à Saint-Imier; mardi 14 juin, 9 h à Corgémont; jeudi 16 juin, 19 h à Saint-Imier. **Shibashi**: lundi 13 juin, 19 h 30 à Corgémont; mercredi 15 juin, 9 h 30 à Saint-Imier. **Café ensemble décontracté**: mardi 14 juin, 9 h 45 à Corgémont. **Caté-rencontre**: mercredi 15 juin, 13 h 30 à Saint-Imier (parents bienvenus). www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19 h 15 et le samedi à 17 h. *Plus d'informations: jw.org (site officiel gratuit)*



Délai paroisses

LUNDI SOIR

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Hé! Sens!: dimanche 19 juin, 10 h à la collégiale de Saint-Imier. Rendez-vous à 10 h pour un culte technologique avec utilisation de machines pour la musique et une réflexion sur la technologie et le transhumanisme. Après le culte à 11 h, un apéritif est offert ainsi que la possibilité de participer à un atelier autour des machines musicales de Johan Treichel, organiste de la paroisse. A midi, buffet libanais dans la collégiale offert par la paroisse. **Culte à la montagne**: voir l'annonce en page 2. *Collaboration: [Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:Matteo.Silvestrini@referguel.ch). Aumônerie des homes: [Macaire Gallopain, 076 740 82 50, macaire.gallopain@referguel.ch](mailto:Macaire.Gallopain@referguel.ch). www.referguel.ch.*

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Culte: dimanche 12 juin, 10 h, à la chapelle de Cortébert. Le repas du Seigneur sera partagé. Officiant: David Kneubühler. **Groupe des aînés**: nous nous retrouvons le 21 juin à 11 h 30 à la gare de Corgémont pour nous rendre en voiture à la métairie du Bois Raiguel. Le repas est à la carte. Les boissons sont offertes par la paroisse, le repas est à la charge des personnes participantes. Inscriptions souhaitées auprès de David Kneubühler jusqu'au 17 juin midi. **Groupe de prière œcuménique**: tous les mercredis, à 19 h 15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: [David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneubuehler@referguel.ch](mailto:David.Kneubuehler@referguel.ch). Services funèbres: permanence au 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: [Christine Brechbühler, 079 565 93 66, ch.c.brechbuehler@gmx.ch](mailto:Christine.Brechbuehler@gmx.ch). Réservation salle de paroisse: [E. Hohermuth, 032 963 11 89, ehohermuth@bluewin.ch](mailto:E.Hohermuth@bluewin.ch). 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Culte: dimanche 12 juin à 10 h. Pasteur: Daniel Wettstein. **Coin-enfants**: disponible durant toutes les célébrations à l'église, un endroit pour dessiner, bouquiner, etc. **Prêt entre particuliers**: vous souhaitez emprunter / mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. Vous y trouverez peut-être ce dont vous avez besoin. **Réservation de la salle de paroisse**: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. **Permanence téléphonique**: si vous avez besoin de soutien, de parler ou toute autre demande, une permanence téléphonique est à votre disposition au numéro 032 944 11 63.

Pasteure desservante: Nadine Manson, 076 611 75 11. Présidente: [Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch](mailto:Philippe.Hauri@bluewin.ch). Secrétaire: [Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch](mailto:Annelise.Stieger@bluewin.ch). Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte: dimanche 12 juin à 10 h au temple de Renan avec la pasteure Nadine Manson, culte d'accueil et baptême, célébration de la Sainte-Cène. **Assemblée de paroisse**: mercredi 22 juin à 20 h 15 à la cure. **Prochain culte à La Ferrière**: dimanche 26 juin à 10 h, dernier culte célébré par le pasteur Daniel Wettstein. **Information importante**: à partir du 1^{er} juillet, la pasteure Nadine Manson assumera totalement la desservance des paroisses de Renan et La Ferrière. Le Conseil remercie le pasteur retraité Daniel Wettstein pour son intérim à mi-temps depuis le 1^{er} mai 2021 et se réjouit d'accueillir Nadine Manson qui pourra assumer ce remplacement à plein temps: une heureuse perspective pour l'avenir de la paroisse. **Offres en ligne**: vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre

paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch. **Facebook / Instagram**: les paroisses réformées de l'Erguël sont présentes sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à vous abonner pour suivre les activités. Actuellement, présentation de cher(e)s bénévoles de nos paroisses. **Envie d'une visite?**: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ils se feront un plaisir de passer.

Pendant l'arrêt de travail de S. Médebienne, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84, daniel.wettstein@net2000.ch. Dès le 1^{er} juillet, la pasteure Nadine Manson reprendra la desservance du poste complet, nadine.manson@bluewin.ch, 076/611 75 11. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Culte: dimanche 12 juin, 10 h, culte de confirmations et baptêmes à l'église du Pasquart à Bienne. Officiants: Anne Noverraz et Daniel de Roche. Offrande en faveur de Terre Nouvelle. **Proposition d'intercession**: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse française de Thoune. **Catéchisme 11H**: vendredi 10 juin, répétition culte de confirmation au Pasquart à Bienne. **Fruits TerrEspoir**: les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 16 juin. Livraisons le 29 juin à Péry et Vauvelin, le 30 juin à Orvin. **A votre disposition**: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n'hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. **Site internet**: votre paroisse continue d'être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui sont actualisées au fur et à mesure. 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch, www.paroisse-rondchatel.ch. Services funèbres: permanence au 079 724 80 08. Location de salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Culte: dimanche 12 juin à Renan à 10 h, avec baptême et accueil des confirmants de la paroisse, pasteure Nadine Manson. **Offres en ligne**: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l'Erguël sur le site www.referguel.ch.

Pasteur: Durant l'arrêt de travail de notre pasteur, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, 079 229 34 84. La pasteure Nadine Manson complète également ce remplacement, 076 611 75 11. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 12 juin à 10 h à la collégiale. Officiant: Macaire Gallopain. Offrande: EPER. **Musique à la collégiale**: dimanche 12 juin, 12 h 15, Mathieu Schneider, acc. Johan Treichel. Flûte et électronique, flûte néolithique, piano et orgue. Entrée libre, collecte. **Aide d'urgence à l'Ukraine, EPER**: nous avons besoin de votre solidarité.

Les principales victimes de cette guerre sont des innocents, qui se retrouvent à la rue, sans sécurité. Plusieurs millions de personnes ont déjà besoin d'une assistance humanitaire. Leur nombre devrait encore augmenter. Aidez-nous à atténuer la détresse. Un grand merci pour votre soutien. Compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5 mention aide d'urgence Ukraine. **Jardin de la cure**: bienvenue à tous pour remettre les mains dans la terre. Pour tout renseignement, contacter F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Respiration**: petite méditation le mercredi de 12 h à 12 h 30 à la collégiale. **Femmes protestantes**: la Baratte vous accueille chaque vendredi matin de 9 h 30 à 11 h autour d'un café-croissant à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés**: prochaine rencontre mardi 14 juin, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. **Coin-enfants à la collégiale**: une table, des petites chaises, des jeux et des coloriages sont disponibles à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents. **Coin-méditation à la collégiale**: situé dans l'abside nord, il vous accueille durant les heures d'ouverture de la collégiale, de 7 h à 17 h. Vous y trouverez des brochures et des Bibles, à consulter ou à emporter, et une ambiance propice à la détente et à la réflexion. **A votre service**: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8 h 30 à midi, et de 14 h à 16 h 30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: [Macaire Gallopain, 076 740 82 50, macaire.gallopain@referguel.ch](mailto:Macaire.Gallopain@referguel.ch). Aumônerie des homes: [Macaire Gallopain](mailto:Macaire.Gallopain@referguel.ch). Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: [Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com](mailto:Françoise.ZwahlenGerber@referguel.ch). Services funèbres: permanence au 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu'à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONGBOZ-SOMBEVAL

Culte: dimanche 12 juin, culte à Sombeval. **Aînés**: le mardi à 14 h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tieche 032 489 24 72. **Secrétariat**: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: permanence au 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Culte: dimanche 12 juin, à 10 h, culte avec Sainte-Cène; officiant: Alain Wimmer.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvillier.ch. Services funèbres: permanence au 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte des confirmations: dimanche 12 juin, 10 h, église, culte avec Sainte-Cène. Pasteur R. Gmünder. Collecte en faveur du RM. Taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 079 825 56 14. Verre de l'amitié à l'issue du culte. **Synode de printemps de l'arrondissement CSJ**: samedi 11 juin, 8 h, Moutier. **Conseil de paroisse**: mercredi 15 juin, 17 h, maison de paroisse, séance du bureau. **Prière pour la paix**: mercredi 15 juin, 20 h 15-20 h 30, collégiale Saint-Germain, Moutier.

Présidente de paroisse: Evelynne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelyne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: [Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneubuehler@par8.ch](mailto:Philippe.Kneubuehler@par8.ch). Secrétariat: [Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch](mailto:Lorena.vonAllmen@par8.ch). Réservation de l'église: [Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch](mailto:Vsevolod.Dmitriev@par8.ch). www.par8.ch. Services funèbres: permanence au 0848 77 88 88.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Kurzgottesdienst: am 12. Juni um 10 Uhr in Corgémont. Anschliessend Züstifertversammlung und Apéro. **Kaffeepause**: am 15. Juni in Tavan-nes ab 14 Uhr. **Heimgottesdienst**: am 16. Juni um 14.30 Uhr, Les Lovières.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMONT sur le Crêt 3

Culte en français: dimanche 12 juin, 10 h. www.gfc.ch

LA FONTAINE – UNE COMMUNAUTÉ DE VIE CORMORET Route Principale 13

L. Ummel, 078 894 22 70, info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 12 juin, culte à 16 h en présentiel. Un apéro suivra la célébration. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmnt.ch, www.eglisemvmnt.ch.

ÉGLISE LE ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://egliseroc.wordpress.com>.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte: dimanche 12 juin à 9 h 30 (Iris Bullinger). Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch. **A votre disposition**: la pasteure est à votre disposition pour discuter autour d'un café et/ou partager vos soucis. *Pasteure: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 12 juin, 10 h, prédicateur Daniel Molla (aussi en ligne). **Club d'enfants**: jeudi 16 juin, 12 h. *Pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.*

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 12 juin, pas de service à Saint-Imier, la paroisse est invitée à La Chaux-de-Fonds pour la visite de l'apôtre de district J. Zbinden. **Services religieux en ligne**: services religieux par vidéo (IPTV) sont disponibles le dimanche, à l'adresse: <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d'utilisateur: lemot, mot de passe: ena2020. **Chorale**: lundi 13 juin 20 h, répétition. *Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73, www.stimier.nak.ch/agenda. www.nak.ch/ www.nac.today*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONGBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 12 juin, 10 h. **Message biblique**: dimanche 12 juin, 11 h.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Culte: dimanche 12 juin, 10 h culte d'accueil et de communion, à l'église. **Petit déjeuner à la cure**: dimanche 12 juin, 8 h 30 à la cure. **Prière du mardi**: mardi 14 juin dès 6 h 30 à l'église. **Repas des aînés à la Meuringue**: mercredi 22 juin, rendez-vous sur la place du village à 11 h 30, inscriptions jusqu'au 17 juin au 032 941 56 77 ou au 078 822 35 34. **Assemblée de paroisse**: lundi 27 juin, 20 h à la cure.

Pasteur: [Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch](mailto:Matteo.Silvestrini@referguel.ch), à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi de 8 h à 10 h 30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi de 8 h à 11 h 30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

Rencontre de prière pour les hommes: lundi 13 juin, 6 h 30. **Etude biblique**: mardi 14 juin, 20 h. www.eepp.ch

ÉGLISE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

Culte: dimanche 12 juin à 10 h aux Mottes, fête annuelle, groupe juniors, garderie. **Moment de prière et de silence**: mardi 14 juin à 13 h 30 à la rue des Prés. **Bible et Sandwich**: mardi 14 juin à 19 h à la rue des Prés. **Marche**: mercredi 15 juin à 16 h aux Mottes. www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Culte: dimanche 12 juin pas de culte (car congrès national à Thoune). **Prière 29B12**: lundi 13 juin, dès 19 h 30, nous prions pour vous. **Prière**: mardi 14 juin, 9 h. **Cours de danse enfants (8-12 ans)**: mardi 14 juin, 18 h. **Cours d'aquarelle**: mercredi 15 juin, 18 h 30. **Repas pour tous**: jeudi 16 juin, 12 h. **KT**: jeudi 16 juin, 18 h. **Cours de guitare**: jeudi 16 juin, 19 h. *Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.*

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116

entrée: face à Albert Gobat 15 **Culte**: dimanche 12 juin, 9 h 30, message apporté par Jean-François Pfister de l'Association des Gédéons, avec Sainte-Cène. **Répétition de louange**: lundi 13 juin, 19 h 30. **Prière et partage des aînés**: mercredi 15 juin, 16 h. Chez Denise. **Formation FREE COLLEGE Vers une foi affermie et florissante**: mercredi 15 juin, 20 h 15. Par Zoom depuis l'EEF. Thème: *La fin; L'Espérance*. **Groupes de maison**: deux groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch, www.eglisedufiguer.ch.*

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 12 juin, 9 h 30 avec Claude-Henri Gobat. **Groupe de maison**: mardi 14 juin, 20 h. *032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.*

COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

Soirée de prière: mercredi 15 juin, 20 h. **Assemblée mensuelle**: jeudi 16 juin, 20 h. www.chaux-dabel.ch/agenda

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Plantes envahissantes : nous pouvons tous agir !

L'environnement est en danger, mais également les humains et le bétail, face à certaines plantes très toxiques



Qu'ils soient géant ou du Canada, les solidages sont à éliminer, en tous lieux

Relayant les appels des autorités cantonales et fédérales, la Municipalité invite chaleureusement sa population à contribuer, dans la mesure de ses moyens, à la lutte urgente qui est menée actuellement contre les plantes néophytes envahissantes.

Aux laurier-cerise et buddleia dont nous parlions la semaine dernière, ajoutons aujourd'hui le dangereux séneçon du Cap, les solidages et le douloureux vinaigrier, qui sont tous à éliminer au plus vite.

Grave menace pour l'élevage et la nature

Jolie plante jaune de 40 à 100 centimètres de hauteur, le séneçon du Cap porte des feuilles sans pétioles, linéaires et entières. Il germe même dans une petite fente de route et est très répandu au bord des autoroutes helvétiques en particulier.

On commence à le trouver régulièrement aussi dans notre région, dans des stations pion-

nières, de prairies et de pâturages notamment.

Contenant des alcaloïdes, cette plante est toxique pour le bétail !

Trop facile

Par ailleurs, avec jusqu'à 30 000 graines par plant, le séneçon se disperse très facilement, loin, et menace directement la flore indigène des stations sèches.

Le centre national pour la flore demande instamment à chacun d'arracher les plantes de séneçons partout où c'est possible, et d'annoncer si possible les stations rencontrées (www.info-flora.ch).

Très important : l'élimination de cette plante doit être menée avec hygiénisation, avant qu'elle ne porte ses innombrables graines.

Coupons les solidages

Qu'ils appartiennent à l'espèce du Canada ou à celle dite

géante, les solidages font peser un danger grave sur la flore indigène et désormais également sur l'agriculture, en envahissant notamment les jachères florales.

En forêt, les tiges actuelles et celles de l'année dernière couvrent le sol et empêchent la pousse des espèces indigènes.

Il est impératif de renoncer complètement à planter des solidages dans les jardins et d'au minimum couper toutes les inflorescences dès après la floraison.

Des coupes répétées, à la faux, au sécateur ou à la débroussailluse, voire un arrachage consciencieux, permettent d'affaiblir ces dangereuses populations.

Le vinaigrier brûle la peau !

Vinaigrier ou sumac (*rhus typhoïna* de son nom latin), il devrait disparaître complètement de nos jardins et de notre environnement, lui qui profite du changement climatique pour envahir de plus en plus dange-



Les lésions dermatologiques provoquées par le suc du sumac peuvent être très sérieuses, dramatiques s'il touche les yeux



Le séneçon est très dangereux non seulement pour la flore indigène, mais également pour le bétail

reusement notre pays.

Certes très joli en automne, avec les couleurs vives de ses feuilles, cet arbuste devrait être arraché et éliminé au plus vite. Car en plus de créer des populations dominantes qui mettent en danger les arbustes indigènes dont a



Certes magnifique en automne, le sumac ou vinaigrier n'a pas sa place chez nous : il est une menace pour les êtres humains comme pour l'environnement !

impérativement besoin notre petite faune, il fait peser une menace sérieuse sur la population humaine.

En effet le suc de cette plante cause sur la peau des démangeaisons et des cloques parfois grosses ; il est particulièrement dangereux pour le visage et les yeux.

Merci !

La population est chaleureusement remerciée pour sa collaboration dans la lutte contre ces plantes, que ce soit dans les jardins, dans les champs, au bord des routes ou dans la nature.

| cm

CORTÉBERT

Le grand retour de la fête champêtre de la Cuisinière

Fixée traditionnellement au 3^e week-end de juin, la 35^e édition de la Fête champêtre de la Cuisinière aura bien lieu cette année les 18 et 19 juin ! Après avoir dû être annulée à 2 reprises en raison de la crise sanitaire, ce sera le grand retour de cet événement attendu avec impatience par de nombreux fidèles.

Le samedi soir, les Zmoos-Art lanceront les festivités, suivis des Alpin Vagabunden qui feront chanter et danser les fêtards dans une ambiance exceptionnelle. Le bar

quant à lui sera animé par DJ Fatal et prendra le relais jusqu'au bout de la nuit.

Pour le programme du dimanche, le gala d'ouverture sera assuré par M-Project, puis la journée continuera avec les EdelFolk.

Christelle et Denis Léchoy vous proposent tout le week-end une excellente restauration chaude et froide et se réjouissent d'accueillir un public nombreux dans la grande cantine chauffée.

L'entrée est libre et une tombola dotée de superbes prix sera également organisée. Bienvenue à tous. | cl

CORGÉMONT
AVIS OFFICIELS



Déviatoin pour le Jeanbrenin

Dès lundi 13 juin, des travaux seront menés sur le réseau d'eau, le long de la route du Chaumin qui sera donc inaccessible au trafic. En conséquence, une déviation sera mise en place pour accéder au Jeanbrenin.

Les usagers sont par avance remerciés de leur compréhension face aux perturbations inévitables et de respecter scrupuleusement la signalisation provisoire qui sera installée par la direction du chantier. | cm

RECETTE D'ICI

Terrine de carottes, vinaigrette aux noisettes

Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



INGRÉDIENTS

- Terrine**
150g rosettes de brocoli
500g carottes
3œufs
0,5dl crème entière (35%)
50g beurre
Sel et poivre
- Tuiles au Parmesan**
100g Parmesan râpé
- Vinaigrette**
1cs noisettes entières
2cs huile de noisettes
1cs huile d'olive
2-3cs vinaigre balsamique blanc
2cc vinaigre balsamique brun
Sel et poivre
2cs ciboulette

PRÉPARATION

- Terrine: rincer les rosettes de brocoli. Porter à ébullition 2litres d'eau avec 1cs de sel. Cuire les rosettes de brocoli 2minutes. Les sortir et les rafraîchir immédiatement à l'eau glacée. Les déposer sur un linge afin de bien les égoutter.
- Peler et émincer les carottes. Les faire cuire dans l'eau de cuisson des brocolis jusqu'à ce qu'elles soient bien tendres. Les égoutter à fond et les déposer dans un récipient à bords hauts.
- Ajouter les œufs, la crème et le beurre. Mixer le tout jusqu'à obtention d'une purée très fine. Assaisonner en sel et poivre du moulin.
- Tapiser un moule à terrine ou à cake de papier film* en faisant dépasser le papier de chaque côté. Y verser la purée de carottes. Enfoncer les rosettes de brocoli au milieu de la purée, tête en bas. Rabattre le surplus de papier film sur la purée et déposer le

- moule dans une lèchefrite ou un grand plat à gratin. Verser de l'eau bouillante jusqu'à mi-hauteur du moule.
- Cuisson: 150° C, dans le bas du four pendant 45minutes environ**. Effectuer un test afin de déterminer si la terrine est suffisamment cuite: enfoncer un couteau dans la terrine, la lame doit ressortir propre. Laisser refroidir.
- Tuiles au Parmesan: déposer des petits tas de Parmesan sur un papier de cuisson et les étaler. Les cuire au milieu du four 3-4 minutes. Elles doivent être juste dorées. Les laisser refroidir sur une grille.
- Vinaigrette: hacher grossièrement les noisettes et les dorer à sec dans une poêle. Les laisser refroidir. Réunir dans un petit bol les huiles, les vinaigres et les mélanger. Assaisonner de sel et poivre du moulin.

Finitions: démouler la terrine, la couper en tranches de 2cm et en déposer une à deux par assiette. Ajouter et mélanger les noisettes et la ciboulette à la vinaigrette. En verser un peu autour de la terrine. Piquer une tuile. Servir de suite.

* vérifier que le papier film résiste à une température de 150°C.
** si l'on possède un four à vapeur, cuire la terrine à 90°C pendant 45 minutes environ.



Rubrique offerte par

SCHWAB
Gemüse + Früchte
2577 Siselen

Mardi et vendredi
au marché à Saint-Imier
032 396 10 20, WhatsApp 079 820 67 63
info@schwab-gemuese.ch
www.schwab-gemuese.ch



Place de jeux du collège : jour J-7

Invitation à l'inauguration publique de vendredi prochain



La population, l'école et les autorités municipales inaugureront ensemble les nouveaux aménagements extérieurs du collège et en particulier la magnifique place de jeux

La Municipalité et le Syndicat scolaire CoViCou invitent chaleureusement la population, vendredi prochain en début de soirée, pour inaugurer ensemble les magnifiques nouveaux aménagements extérieurs du collège.

La manifestation entière se déroulera en extérieur si les conditions météorologiques le permettent, partiellement en l'aula ou la halle de gymnastique si la pluie venait à jouer les trouble-fête.

Une exposition à ne pas manquer

La partie officielle démarrera à 17 h30, avec un discours du maire, Benjamin Rindlisbacher, ainsi que la présentation des projets participatifs et de l'exposition par le directeur du Syndicat scolaire, Thierry Gyger. Elle sera bien sûr rehaussée par des animations musicales qu'offriront les élèves de l'école.

Des classes primaires interpréteront des chants, tandis qu'un groupe de jeunes élèves guitaristes se produira un peu plus tard.

L'exposition des projets personnels, réalisés donc par les élèves de dernière année obligatoire (11H), sera ouverte au public de 17h30 à 20h.

Des élèves de théâtre sur les planches!

Sur le coup de 20 h environ – le public sera dûment averti sur place –, la halle de gymnastique sera réservée à une représentation donnée par six élèves des cours à option de théâtre. Ce groupe de 8H, de Villeret, interprétera une création de son enseignant.

Gérard William Müller a en effet écrit cette pièce voici deux ans, sur la base des idées émises alors en leçons de théâtre par un groupe finalement interdit de représentation, la faute à un certain virus évidemment...

Le malheur des uns faisant le bonheur des autres, les élèves de théâtre 2022 se réjouissent

de vous présenter *Petits crimes en famille*.

Au réfectoire et durant toute la manifestation, une petite restauration et des boissons seront disponibles, mises en vente par les élèves de 10H pour financer leurs camps.

Il va de soi que la place de jeux flambant neuve sera largement ouverte aux enfants qui pourront s'en donner à cœur joie!

On parque à la gare

Le stationnement des véhicules sera formellement interdit autour du collège. En revanche, la place de parc de l'entreprise Camille Bloch, du côté des voies de chemin de fer, sera ouverte aux visiteurs extérieurs. De là, ils pourront rallier gratuitement le collège avec un des deux bus scolaires, lesquels feront la navette à cet effet.

Les habitantes et les habitants du chef-lieu sont eux aussi invités cordialement, à cette occasion, à tester exceptionnellement les transports par bus scolaire!

Le retour jusqu'à la gare, pour tous les intéressés, sera assuré également par ces bus vert et rouge.

Merci à tous pour votre compréhension et votre respect de cette mesure indispensable. | cm

Vendredi 17 juin, 17h30 autour du collège. Attention: parking à l'ouest de la gare, bus navette pour rallier le lieu de la fête.

La prévention prime

Le Conseil municipal a libéré la semaine dernière la commande d'un radar pédagogique, appareil de mesure de la vitesse pour lequel un montant de quelque 6000 francs avait été inscrit au budget communal 2022.

Ce radar satisfera les besoins de sécurité du trafic, et en particulier des piétons, en incitant les conducteurs de véhicules à moteur à lever le pied dans les rues du village. L'effet préventif de ce genre d'appareil n'est plus à démontrer, toutes les collectivités qui

en font l'usage le constatent.

Par ailleurs, ce radar pédagogique permettra d'obtenir des comptages précis et significatifs, à la fois de vitesse et de densité du trafic, qui se révéleront très précieux dans l'optique de l'important projet de planification de la mobilité dans notre commune.

Dès que nous serons livrés – ce qui prendra peut-être un certain temps, dans les conditions économiques actuelles –, le service technique va commencer à collecter de telles données. | cm

Construire sans abri, c'est désormais fini

Depuis le début du mois de juin en cours, toute demande de permis de construire est impérativement liée, dans notre commune, à la création d'un abri de protection civile. Jusqu'au 1^{er} juin 2022, des dérogations pouvaient être accordées, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui.

Cette obligation s'applique uniquement aux demandes déposées dans l'optique d'un nouvel immeuble, cela va de soi; les rénovations et autres travaux partiels (changement de système de chauffage, pose de

nouvelles fenêtres, installation d'une isolation périphérique, etc.) ne sont évidemment pas concernés.

Cette décision donne suite à la planification en cours des lits de Protection civile, pour les habitantes et les habitants de Courtelary. Cette procédure a d'ores et déjà révélé que la zone Centre-Vallon ne connaît surtout pas de pléthore, en termes de places protégées.

Les détails de la planification seront publiés lorsque l'opération d'attribution sera achevée. | cm

Elus en délégations

Benjamin Rindlisbacher, maire, représentera les autorités locales à la 7^e assemblée générale de l'association Jura bernois.Bienne (Jb.B), réunion qui se déroulera le 22 juin prochain à La Neuveville.

Le même Benjamin Rindlisbacher sera accompagné du conseiller municipal Philippe Cattin, le 30 juin prochain à Saint-Imier, où l'Espace découverte Energie (EdE) procédera

à l'inauguration officielle de la salle GoGy, dans les locaux de l'Expo Electro; rappelons que cette exposition permanente permet de découvrir les prémices de l'électricité, qui nous est aujourd'hui indispensable.

Signalons enfin que Philippe Cattin a représenté les autorités locales à l'assemblée générale de SSR Berne (anciennement SRT-BE), qui s'est déroulée mercredi 8 juin à Bévillard. | cm

Divers soutiens

Le Conseil municipal a décidé d'accorder un don de cent francs à l'association Pro Junior Arc Jurassien, laquelle a remplacé Pro Juventute dans notre région.

Par ailleurs, les autorités ont décidé de soutenir, par un don de deux cents francs, le Frac (Centre d'information et de consultation Construire sa vie professionnelle), auquel ont recours des habitantes et habitants de notre commune.

Le 9 juillet prochain, l'Association jurassienne de football

tiendra ses assises annuelles dans notre village, sous l'égide et dans les locaux du club local. Pour soutenir pécuniairement le FCC dans cette entreprise, les autorités ont décidé que la Municipalité participera au financement de l'apéritif qui sera servi à cette occasion, à hauteur de trois cents francs.

D'ores et déjà, l'Exécutif souhaite une chaleureuse bienvenue, dans notre commune, aux délégués des clubs de football de toute la région. | cm



Convention renouvelée avec l'Espace Jeunesse d'Erguël



Les autorités locales ont renouvelé leur convention de collaboration avec l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE), dont les locaux se situent à Saint-Imier, mais qui est actif sur toutes ses communes membres, à savoir les villages de Renan à Courte-

lary y compris. L'EJE a été créé voici une quinzaine d'années.

La nouvelle convention est basée sur le développement de cette structure qui s'adresse aujourd'hui aux 6 à 20 ans de toute la zone citée plus haut (auparavant 8-17 ans).

On signalera que parmi ses activités décentralisées, l'EJE proposera notamment une semaine de cirque, dans notre halle de gymnastique, durant les prochaines vacances scolaires automnales. Avis aux intéressés! | cm www.e-j-e.ch

COURTELARY

Envie d'écouter La Fanfare ?

Alors que la situation le permet à nouveau, nous aurons le plaisir de nous produire samedi 11 juin à Cormoret à l'occasion de la fête du village. Pour l'horaire, merci de vous référer aux annonces des organisateurs.

Vous aussi souhaitez profiter de nous retrouver sans mesures sanitaires ou retenues aucune? Alors venez nombreux pour profiter de cette occasion. Nous serons également présents le 3 juillet prochain pour la sérénade au Ski-Club où nous nous produirons.

Contrairement à ces deux concerts, nous ne pourrions pas nous produire lors de la

fête du village de Courtelary. En effet, selon la réponse du comité d'organisation, le cachet usuel demandé par notre société semble exagéré. Est-ce une bonne raison pour se passer des services de La Fanfare dans son propre village? Heureusement, tous les organisateurs de manifestations ne sont pas de cet avis!

Nous regrettons cette décision et vous attendons donc nombreux et nombreuses à l'occasion des deux autres prestations énumérées ci-dessus.

La Fanfare vous envoie ses musicales salutations, et au plaisir de vous revoir. | le président

CONCOURS

CHASSE À LA BOILLE À LAIT

Saurez-vous retrouver les boilles à lait qui se sont cachées dans nos pages? 5 magnifiques prix sont à gagner!

Pour participer, il vous suffit de compter le nombre de boilles à lait trouvées dans cette édition (*Feuille d'Avis du District de Courtelary* N° 22 du vendredi 10 juin 2022) et de nous retourner le coupon de participation rempli.

Délai de réception du coupon de participation

Le coupon de participation doit nous être remis au plus tard le vendredi 17 juin à 10 h, par mail à concours@bechtel-imprimerie.ch, par courrier ou dans notre boîte aux lettres à Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary.

Le tirage au sort aura lieu le vendredi 17 juin et les gagnants seront contactés dans l'après-midi. La remise des prix aura lieu le samedi 18 juin à 10 h au Chalet Mont-Crosin, Mont-Crosin 65, 2610 Cormoret. Bonne chance à tous!

Lors de ma chasse, j'ai trouvé _____

La boille à lait ici présente sert d'exemple et **ne doit pas être comptée** dans la chasse!



Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Téléphone _____

Email _____

ESPACE NOIR

Ce soir c'est apéro-concert

Ils arrivent au gré des vents, mais toujours au bon moment, tirant leur charrette et portant leurs guitares. Pad Morelli et les troubadours du temps moderne, alias Roland Duc et Jérôme Prussien, (ou encore Jonas et Gus pour les intimes) sont des écrivains, poètes, musiciens, chanteurs, philosophes anarcho-pacifistes, jameur de toutes occasions, rêveurs révolutionnaires, concepteurs de bonnes potées,

ramasseurs de brindilles, sculpteurs de feux et caresseurs de pelouses. De Leuk à Genève, en passant par Saint-Imier, ils sont là pour enchanter nos cœurs et nous faire voyager dans de lointaines contrées exotiques. | *espace noir*

Apéro-concert
Espace Noir, Saint-Imier
Vendredi 10 juin 19h,
Au chapeau



Pad Morelli et les troubadours du temps moderne

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER

Un spectacle itinérant dans nos rues

Que se passe-t-il lorsque nous prenons la liberté en otage ?

Le temps d'un instant sur cette terre, une bande de personnages extravagants venus de nulle part prennent la liberté de s'amuser en inversant les rôles.

Ce peuple vient jouer avec nos habitudes et nous mettre face à notre manière de vivre et de penser. Et si le pouvoir se cachait chez les enfants ?

La liberté c'est pouvoir choisir celui dont on sera l'esclave !

Les représentations

Les 17 et 18 juin (13 h 30 et 16 h), présentation de fin de session des élèves de théâtre de UTOPIK FAMILY, cours proposés en collaboration avec le CCL. Durée 1 h 20, le public reste debout. Maximum 50 personnes par représentations.

| ccl



Réservations indispensables:
fabrice@utopikfamily.ch
Bar ouvert en permanence au CCL.
Les représentations auront lieu même par petite pluie.
www.utopikfamily.ch

COMMERCE INDÉPENDANT D'ERGUËL

Collecte en faveur de l'Ukraine

Les commerçants de la région touchés par le sort des réfugiés ukrainiens ont décidé de s'unir pour inviter chaque concitoyen à faire un petit geste en leur faveur.

Comment cela s'est-il concrétisé ?

Durant un mois, une vingtaine de membres du CIDE ont mis à disposition au sein de leur commerce une tirelire pour récolter des dons. A la fin du mois, chaque commerçant a ainsi pu soutenir grâce à cette collecte spéciale une association locale comme *Maison d'ici ou d'ailleurs* ou encore *La Rosée de l'Espoir* qui s'occupent d'aider les réfugiés arrivés dans notre région.

La population a été touchée par ce projet et la mobilisation commune a permis de récolter la somme de 3190 francs 65.



La collecte en faveur de l'Ukraine a été soutenue par la plupart des membres du CIDE

Les commerçants tiennent par ailleurs à remercier très chaleureusement les personnes qui ont participé de bon cœur à cette cause! | *mz*

SAINT-IMIER

Noces de diamant

Il y a 60 ans le 9 juin 1962, Giuditta et Antonio Pavone-Michini s'unissaient pour la vie !

Antonio Pavone, né dans un petit village de campagne dans les Abruzzes en Italie, a croisé un jour le chemin de Giuditta, adolescente, qui vivait alors dans un autre village de colline et c'est à vélo qu'il parcourait régulièrement la vingtaine de kilomètres pour aller la retrouver.

Issus les deux de familles nombreuses d'agriculteurs, la situation d'après-guerre et les perspectives d'avenir, n'étaient pas certaines et encore moins prometteuses. C'est pourquoi en 1957, Antonio, jeune adulte, décida de quitter son pays natal pour rejoindre Zuchwil en Suisse, là où un travail dans l'hôtellerie l'attendait.

Quelques années plus tard, Giuditta l'a rejoint à son tour et s'engagea comme

ouvrière dans une entreprise locale. Vivant à cette période à Zuchwil, ils se sont ensuite mariés en 1962 à Soleure et ont décidé après coup de déménager dans la commune de Saint-Imier, et d'y fonder une famille. Aujourd'hui encore, ils sont résidents et fiers d'être citoyens imériens !

Toutes ces années d'amour et de dévouement de l'un envers l'autre, méritent toutes nos félicitations pour cette longévité.

Nous leur souhaitons de très belles noces de diamant et espérons pour eux encore de belles années pleines de joie !

Que cette complicité qui vous unit depuis tout ce temps vous accompagne à jamais.

Vos enfants et petits-enfants vous embrassent très fort.

| gp



ALTERNATIVE RÉGIONALE ET COMMUNALE SAINT-IMIER

Trois nouveaux membres au Conseil de Ville



De gauche à droite: Hervé Shimuna, Eda Bilir et Laurent Egloff font leur entrée au Conseil de Ville et se réjouissent d'œuvrer pour Saint-Imier

Pour des motifs professionnels et personnels, trois membres de la fraction ARC au Conseil de Ville ont cessé leur activité au sein du législatif. Nommée cheffe d'intervention du Care Team, en sus de son engagement professionnel auprès du ceff, Danika Perret a été contrainte de limiter ses activités. Swann Thommen réalisera un projet familial qui l'éloignera de Saint-Imier durant les prochains mois. Quant à Roger Comte, il a décidé de diminuer son engagement politique.

ARC – Alternative régionale et communale les remercie vivement pour le travail accompli et est heureuse de savoir qu'elle peut continuer à compter sur leur soutien qui s'exprimera par d'autres actions.

C'est pour ARC un très grand plaisir que d'annoncer pouvoir compter sur les compétences et l'enthousiasme de Eda Bilir, Hervé Shimuna et Laurent Egloff pour les remplacer au Conseil de Ville, pour finir cette législature et préparer la prochaine.

Jeune mère d'un enfant, Eda Bilir prépare un master en littérature allemande avec un intérêt marqué pour l'enseignement. Ingénieur, enseignant au ceff, directeur du CTM (Centre de Technologies Microtechniques SA), Hervé Shimuna est passionné par notre région microtechnique. Quant à Laurent Egloff, il a fait de son amour des bons produits de notre terroir, de sa qualité et de sa générosité, son métier et son activité.

Tous trois ont décidé de traduire leur passion pour notre coin de pays par un engagement politique au sein de notre collectivité. Ils offrent de belles compétences à notre commune et présentent, comme elle, des visages réjouis, positifs et entreprenants.

ARC s'engage plus que jamais pour une politique ambitieuse, animée par une vision positive et active en faveur de la qualité de vie à Saint-Imier. Toute personne intéressée à quelque titre que ce soit à un tel investissement en faveur de Saint-Imier est la bienvenue et peut contacter un ou une élue directement ou s'adresser à ARC – Alternative Régionale et Communale via info@arc-saint-imier.ch. | *arc*

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Ordre du jour de la séance du Conseil de ville du 16 juin à 19h30

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 mai
3. Communications du président et du maire
4. Adoption du Rapport du Conseil municipal sur la marche générale et les résultats de l'administration municipale pendant l'exercice 2021 : décision
5. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 1 250 000 francs au fonds d'entretien des immeubles du patrimoine administratif : décision
6. Comptes 2021 : attribution complémentaire de

750 000 francs au financement spécial destiné à l'entretien des routes communales : décision

7. Comptes 2021 : attribution complémentaire de 350 000 francs au financement spécial relatif aux projets de développement : décision
8. Adoption des comptes communaux 2021 : décision
9. Crédit-cadre de 1 000 000 francs pour la vente de parcelles de terrain de la zone industrielle de La Clef, avec compétence au Conseil municipal pour négocier

- les ventes et signer les actes y relatifs : décision
10. Nomination d'un membre au sein de la Commission économie et tourisme en remplacement de Swann Thommen, démissionnaire
11. Nomination d'un membre au sein de la commission temporaire *Pour un développement durable* en remplacement de Swann Thommen, démissionnaire
12. Motions et interpellations
13. Petites questions
14. Divers et imprévu

| *cha*



PAROISSES RÉFORMÉES DE L’ERGUËL

Un chemin lumineux pour les catéchumènes de l’Erguël



De gauche à droite et de haut en bas : tout derrière : Julien Neukomm (catéchète professionnel) Nolan Weibel (Courtelary), Fabio Vuilleumier (Corgémont), Alex Oppliger (Courtelary), Arnaud Bühler (Sonceboz), David Kneubühler (pasteur), Yannick Moszczanski (Sonceboz), Flavien Bühler (Sonceboz), Louis Gabbarini (Villeret) et Roman Tschan (Corgémont), 2^e rang : Cindy Lambercier (Sonvilier), Marisa Roth (Renan), Jennifer Möschberger (Saint-Imier), Sydney Bessire (Corgémont), Elody Brunnschwiler (Villeret), Lena Wüthrich (Courtelary), Elsa Boillat (Villeret) et Paula Oppliger Mahfouf (catéchète professionnelle) devant : Lilith Glauser (Renan), Lorraine Oppliger (La Ferrière), Sarah Signer (Sonceboz), Cécilie Berger (Villeret) et Célia Rohrer (Corgémont)

Dimanche 5 juin, ce sont dix-sept jeunes qui ont confirmé leur baptême et trois autres qui ont reçu le baptême à la collégiale de Saint-Imier. Lors de cette cérémonie, qui rassemblait des jeunes, familles, paroissiens et paroissiennes des paroisses réformées de l’Erguël (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval) il a été question de vivre de manière autonome, sans pour autant être seul, mais en pouvant se reposer sur le groupe soudé formé par ces vingt jeunes.

Les jeunes ont témoigné de ce que le catéchisme leur avait apporté tant sur le plan religieux qu’en matière de vivre et rire ensemble. Les parents avaient préparé un décor chaleureux, puisque composé de bougies flottantes, symboles de vigueur, de joie et de paix. Un signe destiné à accompagner les jeunes sur les chemins de la vie que les paroisses leur souhaite lumineux !

Les jeunes ayant confirmé

- Sonceboz-Sombeval : Arnaud et Flavien Bühler, Yannick Moszczanski, Sarah Signer

- Corgémont-Cortébert: Sydney Bessire, Célia Rohrer, Roman Tschan, Fabio Vuilleumier
- Courtelary-Cormoret: Alex Oppliger, Nolan Weibel, Lena Wüthrich
- Villeret : Cécilie Berger, Elsa Boillat, Elody Brunnschwiler
- Saint-Imier : Jennifer Möschberger
- Sonvilier: Marisa Roth
- La Ferrière: Lorraine Oppliger

Les jeunes ayant été baptisés

Louis Gabbarini de Villeret, Lilith Glauser de Renan, Cindy Lambercier de Sonvilier. | dk



LA PLUME Suis-je libre ?



En écoutant, la chanson *Wind of change* du groupe allemand Scorpions, je me suis rappelé qu’elle parlait de ce grand moment qui est la chute du mur de Berlin. Cette nuit de 1989 est un événement majeur dans les accords de désarmement de la guerre froide et de la libération des pays de l’URSS. Mais que reste-t-il maintenant de cette liberté avec les conflits actuels ? Et d’ailleurs, qu’est-ce que la liberté ? D’après le dictionnaire, il s’agit d’une possibilité d’action ou de mouvement. C’est l’inverse de l’enfermement dans une prison ou encore du statut d’esclave. Tout le monde veut être libre, mais chacun a sa propre définition. La liberté peut impliquer des choix simples ou des choix plus complexes qui comportent aussi des obligations et des responsabilités. Finalement, pourrions-nous dire que, tant que l’on ne fait de tort à personne, on est libre de faire ce que l’on veut ? Demandons-nous aussi ce qu’en dit la Bible. Un verset très connu sur ce thème dans Galates 5 : 1 : « Le Christ nous a libérés pour que nous soyons vraiment libres. Alors, résistez ! Ne vous laissez plus attacher avec les chaînes de l’esclavage ! »

Avant de continuer la lecture, je vous encourage à prendre quelques minutes pour vous demander comment ce verset résonne en vous.

Pour moi, il s’agit ici de se sentir libre à l’intérieur de soi avant d’être libre d’agir. Et la première piste à laquelle je pense est de savoir pardonner. Bien sûr, il faut pouvoir pardonner à ceux qui nous ont blessés, mais avant tout, il faut réussir à se pardonner à soi, de ne pas être aussi bien et de ne pas faire les choses aussi bien que l’on aimerait. Et si on parcourt les Evangiles, on peut voir que Jésus est un exemple à suivre sur la question du pardon. Il nous encourage toutefois à verbaliser et à regretter comme dans Luc 17 : 3 par exemple. Il va jusqu’à demander à Dieu de pardonner à ceux qui veulent le tuer « car ils ne savent pas ce qu’ils font » (Luc 23 : 34).

Et si on continue jusqu’au verset 13 de Galates 5, Paul nous donne des pistes concrètes pour vivre sa liberté. « Vous, frères et sœurs, vous avez été appelés à la liberté, mais cette liberté ne doit pas être une excuse pour vos désirs mauvais ! Au contraire, mettez-vous au service les uns des autres avec amour. » Ce qui me semble essentiel dans ce texte, c’est *avec amour*. Etre altruiste sans amour, c’est peut-être exemplaire et lié à une bonne éducation, mais cela ne permet pas de se sentir libre.

I julien neukomm, catéchète professionnel

Adieux

AVIS MORTUAIRE

Le Club des Jodleurs «ECHO de la Doux» a la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Ruth Tschan

Nous sommes en pensée avec Christian, le papa et Pierre, le frère, membres actifs de notre club.

Cormoret, juin 2022

AVIS MORTUAIRE

Municipalité de Courtelary

Le Conseil municipal ainsi que le personnel communal ont la grande tristesse de faire part du décès de

Otto Borruat

Maire de Courtelary de 2005 à 2016

Ils s’associent au deuil de la famille et lui présentent leurs sincères condoléances.

Courtelary, le 10 juin 2022

AVIS MORTUAIRE

J’ai quitté ceux que j’aime pour rejoindre ceux que j’ai aimés.

C’est avec tristesse que la famille et connaissances de

Madame Germaine Gygax

font part de son décès survenu dans sa 99^e année au Home Les Lovières à Tramelan.

Sa nièce : Claire-Eliane et Jean-Jacques Beuchat-Fritschy
Arnaud Beuchat
Valentin Beuchat

Le dernier adieu aura lieu dans l’intimité de la famille.

La famille remercie le personnel du Home Les Lovières pour les bons soins prodigués.

Repose en Paix

Villeret, le 4 juin 2022

Adresse de la famille : Claire-Eliane Beuchat-Fritschy
Chemin de Pontenet 4, 2735 Malleray

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

La Municipalité de Villeret a le pénible devoir de vous faire part du décès de

Monsieur Pierrot Sartori

papa de Thierry Sartori, secrétaire communal.

Le conseil municipal et le personnel communal expriment toute leur sympathie et présentent leurs condoléances à la famille Sartori ainsi qu’à leurs proches et amis.

AVIS MORTUAIRE

A mon bien-aimé.

Son épouse : Denise Borruat-Nobs
Ses filles : Arielle Borruat et son compagnon Philippe Sallin
Nathalie et Yves Delay-Borruat

Ses petits-enfants : Emilie et Vincent
Sarah, Justine et Bastien
Léa et Jonathan, Iona, Mathilde

Ses frères et sœurs : Jean et Jocelyne Borruat et famille
Liane Borruat et famille
Nelly Boillat et famille
Gisèle Turrian et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Otto Borruat

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami qui nous a quittés dans sa 84^e année, à son domicile, entouré de sa famille.

2608 Courtelary, le 2 juin 2022
Grand-Rue 34

La cérémonie a eu lieu le mardi 7 juin au Temple de Courtelary.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Le Hockey Club Saint-Imier a la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur Bernard Pochon

dit Pitch

papa de Steve, entraîneur de notre 1^{re} équipe.

Nous adressons à sa famille, ses proches, notre profonde sympathie.

Le comité, les membres et les joueurs du HC Saint-Imier

Saint-Imier, 7 juin 2022

AVIS MORTUAIRE

Le comité du FC Courtelary a la grande tristesse de faire part du décès de

Madame Eliette Tonna-Wyss

maman de Jean-Marc Tonna, président du FC Courtelary.

Il adresse à sa famille, ses proches, sa profonde sympathie.

Courtelary, juin 2022

Le comité du FC Courtelary

MONT-CROSIN

La Fête de lutte cherche encore des bénévoles

Toutes les fêtes de lutte s'appuient sur le travail de très nombreux bénévoles, passionnés de ce sport ou simplement disposés à donner un coup de main. La rencontre régionale de Mont-Crosin, qui se déroulera les 25 et 26 juin prochains, ne fait pas exception à la règle.

C'est en particulier pour le montage des infrastructures, ainsi que pour leur démontage qu'il manque encore quelques aides.

Concrètement, le montage sera effectué le samedi 18 juin, ainsi que du lundi 20 au vendredi 24 juin, de 8 h à 21 h quotidiennement. Le démontage, pour sa part, est prévu les lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 juin, durant toute la journée également.

Exceptionnelle!

Rappelons que cette manifestation revêtira un lustre tout particulier, car elle coïncide avec le centième anniversaire de l'Association des lutteurs et gymnastes aux nationaux du Jura bernois. Un événement exceptionnel donc, qui



Les demoiselles d'honneur, ambassadrices de la fête qu'elles rehausseront de leur sourire et de leurs précieux accompagnement

amènera à Mont-Crosin des milliers de visiteurs, attirés à la fois par la beauté de nos paysages et l'ambiance si particulière qui baigne les compétitions de lutte.

Vous êtes disposés à donner un peu de votre temps pour cet événement régional hors du commun, qui fera

rayonner le Jura bernois dans toute la Suisse?

Vous êtes prêts à donner un précieux coup de main à une équipe dont l'ambiance est aussi enthousiaste que conviviale?

N'hésitez pas une seconde, rendez-vous sur le site de la 94^e Fête de lutte du Jura ber-

nois (voir ci-dessous) et remplissez le formulaire destiné aux bénévoles. Vous vous ferez de nouvelles connaissances, et l'ALGNJB vous est déjà reconnaissante! | [com](#)

Le site internet de la manifestation: www.fetedeluttejurabernois.ch

JURA BERNOIS TOURISME

Le développement touristique régional se poursuit avec entrain

La 42^e assemblée générale de Jura bernois Tourisme (JbT) s'est tenue le 2 juin dernier à Saint-Imier devant plus de 70 personnes

Plusieurs nouveaux membres ont été élus au Comité de l'association:

- Anne Develey, Brand Heritage Project Leader chez Longines à Saint-Imier;
 - Marcel Gilomen, conseiller communal à Saint-Imier;
 - Marcello Pigozzo, propriétaire et exploitant de l'Hôtel de l'Ours à Prêles.
- En outre, le comité de Jura bernois Tourisme a élu en septembre 2021 Joëlle Vuilleumet, directrice du centre visiteurs Camille Bloch à Courtelary à la fonction de vice-présidente.

Deux nouvelles commissions ont aussi été créées l'année passée: la commission des hébergements et la commission des communes. Elles ont pour objectif d'être au plus proche des réalités du terrain et des volontés de développement des partenaires d'hébergement et des communes.

Au niveau financier, l'année 2021 a été bouclée sur un bénéfice de 2779 fr. 24 avec des produits à hauteur de 904'921 fr. 01.

Le budget 2022 fait état d'un bénéfice prévu de 1770 francs. avec des produits à hauteur de 1'298'100 francs. Cette grande augmentation est due aux investissements en lien avec le Circuit Secret à Saint-Imier.

Le rapport de gestion et les comptes 2021, le budget et le programme d'activités 2022 ont reçu l'aval des membres présents lors de cette assemblée générale.

La vente du bureau d'accueil de La Neuveville à la commune a aussi été acceptée à l'unanimité. Il n'est en effet pas dans la vocation de Jura bernois Tourisme d'être propriétaire de biens immobiliers. Un mandat a été donné par Jura bernois Tourisme à la commune pour la gestion du

bureau d'accueil touristique et la promotion du Jura bernois, ce qui permettra une ouverture tout au long de l'année.

De multiples projets développés en 2021 (liste non exhaustive)

- Le sentier thématique Dürrenmatt en collaboration avec Tourisme Bienne Seeland
- Les animations été (45 visites guidées en juillet/août)
- La visite du Guet à La Neuveville (visite contée)
- Les 3 nouveaux parcours pédestres locaux Suisse Mobile balisés: Chasseral, Mont-Soleil, Moron
- La 10^e saison du Salaire de la Suze
- Le coaching de projets touristiques avec le Talentis-LAB BE
- La nouvelle carte hiver avec Jura Tourisme
- La 2^e édition du carnet Mon voyage au pays de Chasseral

Des résultats positifs au niveau des nuitées

- 25 nouveaux hébergements depuis janvier 2020
- +17,78 % 2021/2020: nuitées hôtelières
- +51,33 % 2021/2020: nuitées en camping

Les projets de Jura bernois Tourisme à venir en 2022

- Ouverture du Circuit Secret Saint-Imier cet été (5 postes)
- 3 nouveaux parcours pédestres locaux Suisse Mobile balisés: Raimeux, Combe Grède, Montoz
- Animations été en juillet/août (18 visites pour 38 dates du vendredi 1^{er} juillet au dimanche 21 août)
- Réflexion sur la réaffectation du parking de la Combe Grède à Villaret

- Poursuite des coachings TalentisLAB BE + formations
- Espace d'accueil des camping-cars touristiques
- Système de livraison des brochures par Prelude
- 3^e édition carnet Mon voyage au pays de Chasseral
- Nouvelle webcam à Bellelay
- Reprise des événements
- Sets de table 420 000 exemplaires
- Poursuite de la vente en ligne des offres touristiques
- Reprise des voyages de presse, de blogueurs, d'influenceurs
- Mise en place de la stratégie de J3L 2024-2027

De nombreux partenaires ont lancé des nouveautés en cette année 2022 (liste non exhaustive)

- ViaBerna
- Nouveau Ciné Gaming 4D chez Camille Bloch
- Tiger Jungle au Sikypark
- Nouvelles offres de visites à l'observatoire astronomique de Mont-Soleil
- Nouvelle salle GoGy à l'Expo Electro
- Agrandissement camping La Cibourg + espace de baignade
- Vacances au cœur du patrimoine à Souboz
- Savurando
- Réouverture Plage Saint-Joux La Neuveville
- Nouvelle location de vélos électriques à la Maison de la Tête de Moine

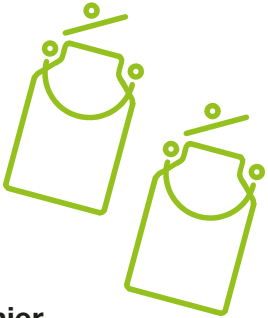
Implication de Jura bernois Tourisme dans de grands projets d'importance touristique pour les années futures:

- Fondation pour le Rayonnement du Jura bernois avec les projets Couronne: future marque territoriale, déplacement du siège à

Sonceboz, espace d'accueil

- Etudes des pôles touristiques (aménagement du territoire)
- Future carte d'hôte régionale
- Convention de collaboration avec Tourisme Bienne Seeland
- Réflexion future sur l'accueil touristique à Saint-Imier et sur l'accueil global dans le Jura bernois
- Edition d'une nouvelle brochure de présentation touristique de la région
- Suivi des mesures de l'axe tourisme de la stratégie économique 2030 du Jura bernois

| [jura bernois tourisme](#)



COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Elagage de la végétation

Nous vous rappelons que les propriétaires d'immeubles riverains des routes et chemins communaux doivent procéder à l'élagage des arbres et autres plantations qui perturbent l'ordre public.

L'espace surplombant la chaussée des routes publiques, y compris la distance latérale au bord de la chaussée (largeur libre), doit être maintenu libre sur une

hauteur de 4,50 m au minimum. La largeur libre doit être de 0,50 m au moins. L'espace surplombant les trottoirs, chemins pour piétons et pistes cyclables doit être maintenu libre sur une hauteur de 2,50 m au moins.

Nous comptons sur la collaboration des propriétaires pour effectuer les travaux de taille avant que la végétation ne prenne trop d'ampleur. | [cm](#)

CLUB DES AÎNÉS DE SONVILIER

Visite du Musée Ramseier de Sonvilier

Le Club des Aînés de Sonvilier a le plaisir de vous inviter à visiter le tout nouveau Musée Ramseier à la route des Sauges. Son propriétaire, Francis Ramseier, nous fera l'honneur d'être notre guide, à choix le mardi 28 juin, pour le groupe 1 ou le mercredi 29 juin pour le groupe 2.

- Rendez-vous à 14 h à la Maison de paroisse
- Durée: environ 1 h 30

Ce Musée présente non seulement la famille Ramseier durant ces 120 dernières années, mais en parallèle la vie historique et ethnographique du village de Sonvilier depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui. Les anecdotes et récits de Francis rappelleront beaucoup de souvenirs à chacun d'entre vous.

Exceptionnellement, il est prévu 2 dates, car les lieux ne permettent d'accueillir confortablement qu'une douzaine de personnes. En fonction du nombre de participants, d'autres visites pourront être agendées ultérieurement. Premiers inscrits, premiers servis.

A la suite de la visite est prévu un petit 4 heures offert à la Maison de paroisse

Bienvenue à toutes et à tous, jeunes et moins jeunes de Sonvilier et d'ailleurs. | [l'équipe d'animation](#)

Prix de la journée: gratuit
Inscription et éventuelle demande de taxi jusqu'au 23 juin auprès de:
Maria-Michèle Thommen-Perotto,
032 941 13 62

ENSEMBLE VOCAL D'ERGUËL

Venez chanter avec nous!

Atelier musical Chant Grégorien avec Serge Ilg et l'Ensemble vocal d'Erguël

Lors de cette journée, Serge Ilg accompagné de quelques chanteurs passionnés vous propose d'expérimenter une immersion dans la pratique du chant grégorien.

Venez expérimenter comment votre voix, votre souffle et tout votre être réagissent à la vibration du chant grégorien!

Inscrivez-vous sur notre site www.everguel.ch puis rendez-vous le samedi 25 juin, de 9h30 à 18h, à la Collégiale de Saint-Imier.

La participation est gratuite, grâce au soutien de l'Office de



la Culture du canton de Berne. Nous nous réjouissons de partager ces moments avec vous!

| [l'ensemble vocal d'erguël](#)

le clin d'œil

www.dessindepresse.ch



CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Remise de certificats modulaires dans le domaine horloger

La formation pour augmenter la compétence globale du tissu industriel horloger

C'est lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 2 juin dernier au CIP que 12 demandeurs (euses) d'emploi ont reçu leurs certificats de modules en horlogerie dans le cadre du cursus de la formation modulaire d'horloger de production. Ces sésames ont été remis par Séverine Favre, responsable de formation de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse, et par Christian Greder, responsable de formation au CIP. Les bénéficiaires de ces certificats auront la possibilité de poursuivre ultérieurement leur formation en cours d'emploi avec comme objectif final l'obtention du CFC d'horloger de production.

Les candidat(e)s ont été sélectionné(e)s par les ORP du Jura bernois et Bienne Seeland. Cette activité entre dans le cadre des mesures du marché du travail (MMT). Son gain est double pour les autorités bernoises et le CIP. En effet, sa concrétisation permet aux personnes concernées de sortir durablement du chômage et répond aux besoins de l'industrie horlogère dont les projets de développement dans la région sont très conséquents.

En quoi consiste cette formation ?

Cette formation, organisée par le CIP sous l'égide de la Convention patronale de l'industrie horlo-



Des lauréats heureux lors de la remise des certificats le 2 juin dernier

gère suisse, s'est déroulée durant 144 journées à plein temps. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour une personne souhaitant travailler dans les domaines de l'assemblage et du posage-emboutage. Ces deux domaines correspondent à des postes concrets de travail dans l'industrie horlogère.

Une nouvelle formation débutera en octobre prochain. Cette activité entre dans le cadre des mesures du marché du travail (MMT).

Parmi les 12 personnes suivantes certifiées, 9 le sont avec les options Base, Assemblage et Posage-emboutage, deux le sont en option Base et Assemblage, une seule en Base.

- François Allard, Cortébert
- Antonietta Bergantino, Bienne
- Sandro Caliano, Bienne
- Giorgia Constant, Tavannes
- Anthony Erard, Cortébert
- Dominique Fallet, Boudevilliers
- Clément Kabeya Tshimbi, Perrefitte
- Fancine Montavon, Bévillard
- Mervete Salihu, Tramelan
- Yura Schmitt, Bienne
- Catia Silva Sousa, Moutier
- Yollande Yamga Tchongouang, Pieterlen

| cip

TRAMELAN

Fête de la musique

Le 18 juin prochain, les musiciens et les mélomanes répondront présent à l'appel de la Fête de la musique qui se déroulera dans le garage Vuille à la rue Haute à Tramelan. Cette édition, la première depuis trois ans, réunira principalement des musiciens locaux, et la jeunesse sera fortement représentée.



Tram'LaSol

Les festivités s'ouvriront dès 17h avec les productions des deux chorales et des groupes instrumentaux de l'école primaire de Tramelan. Ils seront suivis une heure plus tard par Tram'LaSol, ensemble vocal et che-

ville ouvrière de cette fête. Puis ce sera au tour des élèves du Club des accordéonistes de Tramelan de s'exprimer, auxquels succéderont les groupes pop, Mike Arn et Thomas Loisol. Tramu-sica, ensemble instrumental,

bouclera la séquence des musiciens tramelots.

La soirée se poursuivra avec le duo chaud-de-fonnier, Les Petits-Chats, juke-box vivant, qui interprétera les chansons que le public lui demandera. Le bar et les

grillades permettront aux auditeurs de survivre tout au long de cet événement festif et culturel, que soutiennent la Commune de Tramelan et le Parc naturel régional Chasseral. L'idée qui a présidé à l'élaboration de cet événement est de rassembler un public qui avait perdu l'habitude de se rencontrer et d'inviter des musiciens à exercer leur art à nouveau. La fête s'achèvera avant l'extinction de l'éclairage public. | mc

Fête de la musique
Samedi 18 juin dès 17h
rue Haute, garage Vuille,
Tramelan

PATRIMOINE JURA BERNOIS

Le patrimoine à l'épreuve de l'avenir

Patrimoine suisse en général, le groupe régional Jura bernois en l'occurrence, sont soucieux de la mise en valeur du patrimoine bâti. Souhaitant sensibiliser citoyens, citoyennes et édiles, il met sur pied à Tramelan, ce samedi 11 juin de 9h à 12h, un colloque de spécialistes pour les non-spécialistes.

Le patrimoine à l'épreuve de l'avenir, ou comment tenir compte du riche héritage architectural de notre région tout en répondant aux besoins du présent et de l'avenir ?

Horaires et prises de paroles

– 9h30 : Philippe Weber, aménageur OACOT : la mise en œuvre de la Loi sur l'amé-

nagement du territoire, chances et défis

- 10h : Florence Schmolli, urbaniste municipale, Bienne: le prix Wakker attribué à la ville de Bienne, une récompense et une impulsion
- 10h30 : Philippe Carrard, urbaniste communal, La Chaux-de-Fonds : l'urbanisme chaud-de-fonnier dans le contexte de la reconnaissance UNESCO
- 11h : Alain Beuret, conseil en aménagement, Espace-Suisse: exemples concrets de développement vers l'intérieur dans des centres historiques
- 11h30 : Géraldine Guesdon-Annan, Parc naturel

régional Chasseral: perspectives pour Tramelan, les efforts du Parc naturel régional Chasseral pour la promotion d'un urbanisme de qualité.

La manifestation sera suivie d'un apéritif. L'après-midi, on pourra suivre des visites commentées du village de Tramelan.

Cette manifestation fait partie du cycle national de l'Ecu d'Or, de Patrimoine suisse, et est organisée en collaboration avec la commune de Tramelan et le Parc naturel régional de Chasseral. Elle ouvrira les manifestations organisées par ce dernier au cours de l'été à Tramelan.

| pjb



L'ÉPICERIE AUTREMENT

Marché aux puces basé sur la gratuité

Inspirées des gratifierias, marchés gratuits visant à donner aux objets une seconde jeunesse, **Les Puces Autrement** reviennent le samedi 18 juin lors du marché hebdomadaire. En 2021 le succès était au rendez-vous, les chineurs avaient été nombreux à se déplacer.

Gratifieria, néologisme espagnol qui signifie littéralement *foire gratuite*, est un concept provenant d'Argentine et qui permet à tout un chacun de venir déposer des objets dont il n'a plus besoin et qu'il accepte de donner, sans contrepartie. N'importe qui peut également venir prendre quelque chose dont il aurait l'utilité, sans aucune obligation de donner quelque chose. Gratuité, lutte contre le gaspillage et revalorisation des objets sont au cœur de ce concept permettant un rapport différent à nos modes de consommation habituels.

Pour cette deuxième édition, c'est à nouveau le mar-

ché hebdomadaire du samedi matin qui servira de cadre à la gratifieria. Elle a été baptisée *Les Puces Autrement*, en référence à la société Coopérative Autrement du village, organisatrice de l'événement. Ainsi, entre 8h et 9h, les personnes intéressées sont invitées à venir déposer les objets dont elles n'ont plus l'utilité (vaisselle, appareils électroménagers, livres, jouets, vêtements, etc). Pour que cela fonctionne bien, les organisatrices demandent que les objets apportés soient propres et en bon état. Petite spécificité cette année concernant les vêtements, ils doivent

être ficelés par lot avec la taille visible, ou apportés sur cintre, et les chaussures doivent être attachées par paire. Tables, supports et cageots seront sur place et l'organisation se chargera de présenter les objets amenés. L'événement prendra fin à 12h et les objets restants seront rendus à leur propriétaire. La Société Coopérative Autrement encourage vivement la population à prendre part à cet événement et se réjouit de retrouver de nombreux participants. | *nathalie mercier, comité société coopérative autrement*

Plus d'infos : 078 689 69 40



JURA BERNOIS TOURISME

Le plein de nouveautés à l’Observatoire astronomique de Mont-Soleil !

20 ans déjà que l’Observatoire astronomique de Mont-Soleil fait découvrir le ciel étoilé et le Soleil au plus grand nombre. Pour fêter cela, de nombreuses nouveautés sont au menu cette année: visites à dates fixes réservables en ligne, soirées spéciales nouvelle lune, conférence ou encore journée portes ouvertes. De quoi ravir petits et grands !

A l’approche du 20^e anniversaire de l’Observatoire astronomique de Mont-Soleil, la Fondation de l’Observatoire a mis les petits plats dans les grands. En collaboration avec Jura bernois Tourisme, des visites à dates fixes réservables en ligne sont pour la première fois proposées au public individuel. Grâce à *L’Aventure de l’univers*, le public plonge, pendant une période d’environ deux heures et demie, dans les merveilles du ciel étoilé à l’aide du télescope principal et d’autres instruments. La visite débute à 21 h et est limitée à 15 personnes maximum. Dates et réservations disponibles sous ce lien : www.jurabernois.ch/observatoire

En plus de ces visites à dates fixes, des soirées spéciales nouvelle lune ont été mises sur pied, le moment de la nouvelle lune étant spécialement propice aux observations astronomiques grâce à l’absence de luminosité

de la lune. Chaque soirée est dédiée à un thème différent : spéciale lune, étoiles doubles, nébuleuses planétaires, Jupiter, l’observation d’un trou noir ou encore l’étoile du roi George. Autant de sujets qui n’auront plus de secrets pour les futures astronomes en herbe. Tout comme les visites *L’Aventure de l’univers*, les soirées nouvelle lune débutent à 21 h et sont limitées à 15 personnes maximum.

Les autres visites proposées jusqu’alors aux groupes ne sont pas en reste et apparaissent également dans leurs nouveaux habits (noms et descriptifs retravaillés) :

- A la découverte du soleil – visite de jour 1 h (lunette en cas de beau temps ou planétarium en cas de mauvais temps)
- Sous le soleil exactement – visite de jour 1 h 30 (lunette + planétarium)

- La tête dans les étoiles – visite de nuit 1 h 30 (télescope en cas de beau temps ou planétarium en cas de mauvais temps)
- Voyage dans le cosmos – visite de nuit 2 h (télescope + planétarium)

Toutes les visites proposées par l’Observatoire astronomique de Mont-Soleil peuvent être consultées ici : www.jurabernois.ch/observatoire.

Mais le voyage la tête dans les étoiles ne s’arrête pas là. La Fondation de l’Observatoire propose cette année également une conférence ouverte au grand public le vendredi 17 juin à 20 h au CIP à Tramelan sur le thème des exoplanètes ainsi qu’une journée portes ouvertes au public le dimanche 19 juin.

| [jura bernois tourisme](#)



Observatoire astronomique de Mont-Soleil

Le public a répondu présent à Mont-Soleil

Une belle fréquentation pour cette édition des portes ouvertes de l’Espace découverte Energie placée sous le signe de l’anniversaire. Durant le week-end, environ 1800 personnes se sont déplacées à Mont-Soleil pour les portes ouvertes de l’Espace découverte Energie. Un beau succès pour les organisateurs !

C’est par un temps principalement ensoleillé que l’Espace découverte Energie, Jura bernois Tourisme, BKW ainsi que l’Observatoire astronomique de Mont-Soleil ont ouvert la saison touristique 2022 placée

sous le signe de l’anniversaire. En effet, cette année, Espace découverte Energie fête ses dix ans d’existence. Pendant les deux jours de manifestation, de nombreuses activités gratuites ont été proposées

autour de la thématique du soleil et du vent. Une attraction spéciale attendait les visiteurs cette année: le *Solar Butterfly*. Ce camping-car fonctionnant à l’énergie solaire, dont le toit se déploie comme une aile de

papillon pour former un panneau solaire de 80 mètres carrés, a été présenté aux visiteurs sur place le dimanche 5 juin. Ce véhicule solaire qui parcourt le monde pour sensibiliser les gens à la durabilité s’est parfaitement intégré dans le thème de la manifestation.

L’Observatoire astronomique de Mont-Soleil, la Haute Ecole ARC, la Berner Fachhochschule BFH ainsi que d’autres partenaires régionaux ont participé au succès de cette édition. Les guides du centre visiteur de Mont-Soleil étaient tous là pour présenter les centrales solaire et éolienne et évoquer le rôle croissant des énergies renouvelables dans notre société.

Les nombreuses activités, découverte du centre visiteurs et de son hologramme, balades en char attelé, démonstrations de chiens de berger, balades avec des ânes, grimaces, concerts, visites des centrales solaire et éolienne, visite de l’Observatoire astronomique et du planétarium ont séduit un large public familial tout au long du week-end.

| [jura bernois tourisme](#)



Photo: © Reto Duriet

PRO SENECTUTE

Loisirs

Bal des retrouvailles à Tavannes

Mercredi 29 juin, après une période compliquée où les contacts sociaux ont été rares et sous conditions, il est grand temps de se retrouver ! Quoi de mieux qu’un bal pour marquer le coup. C’est ce que nous proposons. Un bal permettant de se retrouver, de danser et surtout passer un agréable moment en bonne compagnie. Rendez-vous de 14 h à 17 h au Royal à Tavannes. Inscription jusqu’au 15 juin au 032 886 83 80.

| [pro senectute](#)

ACTIVITÉS CULTURELLES BELLELAY

Célébration œcuménique du 12 juin, 14 h à l’abbatiale de Bellelay

Commémoration des 900 ans de la création de l’Ordre de Prémontré

Le comité Activités culturelles Bellelay invite à un moment festif de commémoration des 900 ans de la création de l’Ordre de Prémontré. Dès 1140, des chanoines de cet ordre s’étaient implantés à Bellelay. Ce dimanche 12 juin participent des chanoines prémontrés de Morvillars, des représentants des Eglises catholique romaine, catholique chrétienne, réformée et mennonite de notre

région ainsi des choristes, un organiste et le groupe de mimes ArtBeat. Possibilité ensuite de se restaurer, de discuter avec les chanoines à partir de 16 h et/ou d’assister à un concert exceptionnel à 17 h *Concert d’Oiseaux*, organisé par Tribunes baroques, entrée payante.

| [le comité activités culturelles bellelay, présidente m-l hoyor](#)

AGENDA

VENREDI 10 JUIN	DIMANCHE 19 JUIN
– Fête du village, Cormoret – Saint-Bison, Bison Ranch, Les Prés-d’Orvin, dès 18 h – Vernissage Rencontre photographique, CIP, Tramelan, dès 18 h	– Fête champêtre à la Cuisinière – Rencontre d’anciens tracteurs, dès 9 h, Villeret
SAMEDI 11 JUIN	MERCREDI 22 JUIN
– Fête du village, Cormoret – Saint-Bison, Bison Ranch, Les Prés-d’Orvin, dès 11 h – Vide-greniers, Plagne, de 9 h à 15 h – Fête du home Les Lovières, Tramelan, dès 9 h 30 – Colloque <i>Villages en transition, le patrimoine à l’épreuve de l’avenir</i>, CIP, Tramelan, de 9 h à 12 h	– Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch – Spectacle sur les enfants de l’ombre, <i>Carton-tôle</i>, CCL, Saint-Imier, 19 h, suivi d’une conférence de Viviane Schekter, grandir avec un parent en prison
DIMANCHE 12 JUIN	SAMEDI 25 JUIN
– Fête du village, Cormoret – Saint-Bison, Bison Ranch, Les Prés-d’Orvin, dès 11 h – Concert de l’AMC, flûte et orgue, collégiale, Saint-Imier, 12 h 15	– Fête de lutte du Jura bernois, Mont-Crosin – Les JuBénales
LUNDI 13 JUIN	DIMANCHE 26 JUIN
– <i>Mon dys à moi</i>, film et table ronde autour de la dyslexie, cinématographe, Tramelan, 20 h	– Fête de lutte du Jura bernois, Mont-Crosin – Les JuBénales
MERCREDI 15 JUIN	MARDI 28 JUIN
– Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch – <i>Mon dys à moi</i>, film autour de la dyslexie, salle communale, Courtelary, 20 h	– Club des aînés de Sonvilier, visite du musée Ramseier, groupe 1, rdv à 14 h à la maison de paroisse
VENREDI 17 JUIN	MERCREDI 29 JUIN
– Inauguration place de jeux, collège Courtelary, dès 17 h 30	– Rencontre parents-enfants autour du jeu, ludothèque Tramelan, 15 h-17 h, ouverte à tous – Cartons du Cœur du Jura bernois, de 8 h 30 à 11 h, 079 656 36 00, www.cartons-du-coeur-jb.ch – Club des aînés de Sonvilier, visite du musée Ramseier, groupe 2, rdv à 14 h à la maison de paroisse

EXPOSITIONS

- Exposition Rencontre photographique, CIP, Tramelan, du 10 juin au 10 juillet, lu-ve de 8 h à 20 h, sa de 15 h à 20 h, di fermé
- Exposition *A l’ombre, ma lumière*, photographies et œuvres picturales réalisées par des personnes détenues, CCL, Saint-Imier, jusqu’au 30 juin

ERGUËLATHLON 

32^e triathlon de Saint-Imier dimanche 21 août



A 80 jours de son événement, le comité d'organisation peaufine les préparatifs de la 32^e édition de l'Erguëlatlon, 3^e manche du 3Athlon Jurassik Series, qui aura lieu le dimanche 21 août à la Clientis Arena de Saint-Imier.

Erguëlatlon recherche des bénévoles
Nous cherchons encore des bénévoles dans différents secteurs pour le jour de la course dimanche 21 août et le montage samedi 20 août. Nous comptons sur pas moins de 60 bénévoles

afin que l'Erguëlatlon puisse offrir une magnifique journée de sport loisirs. Inscription dès maintenant sur www.erguelathlon/benevoles
Inscription
Les premières inscriptions ont été comptabilisées. Il est

possible de s'inscrire en ligne sur www.mso.swiss.
Au programme, quatre formats de course et pas moins de 23 catégories sont proposés aux enfants, aux adolescents, aux amateurs, ainsi qu'aux triathlètes endurcis désireux de pratiquer le triathlon et le duathlon sous différentes formes.

Short Distance, populaire, découverte individuel découverte par équipe (nouveau)
Retrouvez tous les formats sur www.erguelathlon.ch et pour plus d'informations, suivez-nous sur nos réseaux sociaux Facebook et Instagram.

Depuis plusieurs années, l'Erguëlatlon fait partie du 3Athlon Jurassik Series (ancien CJT). Possibilité de s'inscrire sur MSO aux 5 manifestations du championnat jurassien pour un prix très attractif!
Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos généreux sponsors et toutes les personnes qui de près ou de loin œuvrent à la préparation de l'événement et sans qui rien ne serait possible.
D'ici là, nous vous recommandons de prendre soin de vous tout en gardant la forme. D'ores et déjà nous nous réjouissons de vous retrouver en août prochain.
| association erguëlatlon, service de presse



BUDOKAN TRAMELAN 

Patience et persévérance enfin récompensées



Les plus anciens attendaient ce moment depuis plus de 3 ans. En effet, pour cause de restrictions sanitaires, les activités des karatékas tramelots ont été fortement restreintes, voire plusieurs fois complètement stoppées en 2020 et 2021. Durant cette période, certains enfants sont devenus des ados, et regardent maintenant leurs moniteurs depuis le haut.

Mais ils ont dû, et doivent encore, se réapproprier leur corps qui a grandi, les mouvements, les sensations et remettre en mémoire les enchaînements qu'ils ont eu largement le temps d'oublier. Les débutants quant à eux découvraient l'exercice pour la première fois, bien que la plus ancienne de ce groupe (du haut de ses 9 ans) ait commencé cette discipline en 2020

déjà. Une aussi grande disparité rendait le programme habituel difficilement applicable. Ce dernier a donc été adapté pour l'occasion, afin de favoriser la reconnaissance des efforts consentis par chacune et chacun, plutôt que la mémorisation stricte du contenu des cinq modules requis. C'est donc ainsi que l'expert habituel, Pascal Bricchi, 6^e Dan FFK, est venu de France voisine pour passer la journée en compagnie des novices et des confirmés. Le matin était réservé à un stage de préparation qui a permis à l'ensemble des élèves de faire connaissance avec le nouveau venu. L'après-midi montrait le stress d'un cran pour les 18 candidats inscrits aux passages de ceintures. Une cuvée record, dont tous les participants sont sortis avec le sourire... qu'ils ont transmis

aux parents également présents en nombre. La démonstration de Tai-Chi Chuan ainsi que le repas en commun qui concluait cette journée étaient les deux cerises sur le gâteau de cet événement. S'il est encore nécessaire de le préciser, ce type de journée souligne l'importance capitale de créer et conserver des liens et contacts sociaux (sans l'intermédiaire des écrans), en l'occurrence à travers la pratique des arts martiaux, pour le bien-être général. Les cours de Karaté-Do sont ouverts aux enfants dès 8 ans, tous les jeudis de 18h à 19h, et aux ados et adultes sans limites d'âge, également les jeudis de 19h à 20h30. Pour toute autre information : www.bktr.ch, karate@bktr.ch, ou Alain Mathez au 079 259 10 79. | am

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER 

Mérites imériens



Caly, Elisa et Mya récompensées lors des Mérites imériens
Mardi 31 mai a eu lieu à la Salle de Spectacles de Saint-Imier la cérémonie organisée par l'Association des Sociétés locales. Trois patineuses ont été récompensées pour leurs performances tout au long l'année 2021. Félicitations à Elisa Marcuzzi, Caly et Mya Iannantuoni. Nous souhaitons à toutes les trois ainsi qu'à l'ensemble du groupe compétition d'ores et déjà une belle saison 2022/2023. | jpm

FOOTBALL CLUB TAVANNES-TRAMELAN 

Nos juniors B vainqueurs de la Coupe jurassienne à Moutier

Les juniors B de Tavannes/Tramelan ont remporté le derby jurassien bernois qui les opposait à Moutier/Court, samedi dernier à Moutier à l'occasion de la finale de la Coupe jurassienne. Le FCTT, dirigé par le duo Edison Halilaj – Besnik Shabani, s'est imposé de manière méritée 2-1. Les deux buts ont été inscrits sur penalty par Joel Henriques et Raffaël Pavone d'une superbe frappe dans la lucarne. Bravo à eux et à leur staff! | vt



TENNIS CLUB VILLERET 

Tournoi open de la Tête de moine AOP

Le Tennis Club Villeret organise son traditionnel tournoi open du 20 au 26 juin. Ce tournoi accueille des joueurs licenciés des catégories R5 à R9 autant chez les dames que les messieurs. Cette année, les joueurs amateurs peuvent aussi se confronter en simple et double, inscrivez-vous si vous rêvez d'imiter les grands joueurs. Toute la semaine dès 18h et le week-end dès 9h, une petite

restauration vous attend. Le samedi soir une soirée raclette est organisée et ouverte à tous. Que ce soit pour jouer, pour encourager les joueurs, pour vous restaurer, une seule adresse pendant la semaine du 20 au 26 juin, le Tennis club Villeret. Inscriptions jusqu'au 17 juin au 079 373 93 53. Le TCV vous attend nombreux! | ce

TEAM VALLON

Les juniors D 2020-2021 du Team Vallon honorés

Félicitations à l'équipe D du Team Vallon de la saison passée qui a reçu le Mérite imérien pour son doublé Coupe-Championnat réalisé lors de la saison 2020-2021.

Juniors F Team Vallon La Suze 07

Dernier tournoi animation dans la région pour les juniors F du Team Vallon FC La Suze 07. A Tramelan, sur une magnifique pelouse et sous un soleil radieux, on a vu de superbes phases de jeux, de jolis mouvements défensifs, plein de buts des deux côtés. En résumé, que du plaisir!

En 1 an, les progrès constatés pour ce grand groupe de joueurs (26 joueurs, 18 à chaque tournoi) sont importants et c'est une réelle satisfaction. Il y a aura un dernier tournoi bonus pour les 18 joueurs qui auront été les plus assidus aux entraînements. Cette animation Crédit Suisse Puma Kids Festival aura lieu le 19 juin à Marin.

Juniors E Xhaka

Encore un match en retard pour les juniors E Xhaka qui sont allés affronter le Groupement Etoile à La Chaux-de-Fonds. Pour ce match en semaine, et avec l'accord de l'adversaire, il a été décidé



Team Vallon A – Ajoie-Monterri



Le Mérite imérien pour les juniors D du Team Vallon

d'écourter le 3 contre 3 en une seule partie de 15 minutes qui a été bien disputée par tous les joueurs. Place ensuite au premier tiers du 6 contre 6 que les visiteurs débudent très bien, dominant leur adversaire et se créant beaucoup d'occasions de but au terme de belles combinaisons. Première pause atteinte sur le score de 1-3. Les deuxième et troisième tiers tournent par contre au vinaigre pour les juniors du Team Vallon qui encaissent la bagatelle de 9 buts. Les nombreux changements effectués dans le contingent expliquent-ils cette déconvenue. Toujours est-il que c'est très déçus et frustrés que les jeunes Vallonniers s'en sont retournés chez eux au terme d'une partie qu'ils n'auraient jamais dû laisser échapper. Score final 10-5.

Juniors E Seferovic Septième match du tour de printemps pour les juniors E Seferovic qui ont joué contre le Team Orval à Bévillard. Grâce à une belle entame de match, l'équipe visiteuse, très active, parvient à prendre deux longueurs d'avance, avant que le Team Orval n'égale. Mais le Team Vallon ne se décourage pas et score encore 3 fois avant la première pause. Le deuxième tiers voit les E Seferovic continuer de dominer assez outrageusement, si bien que la marque passe à 2-11 avant de débiter le dernier tiers. Celui-ci est plus équilibré, avec des occasions de part et d'autre

pour un résultat final de 4-13.

Le huitième et dernier match du tour de printemps des juniors E Seferovic s'est joué à Courtelary contre le FC Tavannes/Tramelan C. Entamée de manière brouillonne, la partie voit dans un premier temps deux équipes peu inspirées. Il faut une erreur de l'équipe visiteuse pour voir le Team Vallon inscrire le seul but du premier tiers. Le deuxième tiers est plus animé, mais il faut tout de même attendre la 30^e minute pour assister à une vraie phase de jeu concrétisée par un but. Libérée par cette réussite, la formation locale inscrit encore 4 buts avant que le FCTT ne réduise le score sur un coup de pied arrêté. A deuxième pause est ainsi atteinte sur la marque de 6-1. Au terme du dernier tiers, le Team Vallon l'emporte de belle manière sur le score de 8-2. Les E Seferovic, dont on a pu voir les progrès tout au long de la saison, terminent ainsi sur deux belles victoires.

Juniors E Akanji

A Moutier, pour son dernier match de cette saison, le Team Vallon E Akanji a rencontré une équipe prévôtoise bien différente de celle qu'il avait rencontrée lors du premier tour. Opposés à des joueurs bien plus doués, les jeunes Vallonniers se sont logiquement inclinés assez lourdement 12-2. Malgré cette défaite, de réels progrès ont été constatés chez ces jeunes pousses.

Juniors C1

Essayé pas pu! En finale de la Coupe neuchâteloise, opposés au club chaud-de-fonnier de Deportivo, incontestable leader du championnat, qui plus est renforcé pour l'occasion, les C1 du Team Vallon n'ont pas vraiment eu droit au chapitre! Leurs adversaires, plus forts dans tous les domaines, bien en place tactiquement, supérieurs physiquement, habiles balle au pied, se sont nettement imposés 7-1. Alors qu'il est arrivé quelquefois à cette équipe de mieux jouer que son adversaire sans pour autant remporter la victoire, cette défaite-ci ne souffre aucune discussion, tant les forces en présence étaient inégales. Malgré ce revers, une belle expérience vécue par ces jeunes footballeurs.

Juniors C2H

Les juniors C2H se sont déplacés à Corcelles pour le dernier match de la saison. Malgré une bonne entrée en matière des visiteurs qui se créent de nombreuses occasions de but, malheureusement non concrétisées, ce sont bien les joueurs du lieu qui parviennent à marquer à deux reprises dans le premier tiers. Un troisième but encaissé très rapidement va couper les jambes des jeunes Vallonniers qui, à partir de ce moment-là, ne feront plus que de la figuration. Et au final, ils repartiront de leur déplacement en terres neuchâteloises avec un sec 10-0 dans leurs valises.

Juniors A

A l'occasion de la finale de la Coupe jurassiennes, disputée à Moutier, les juniors A du Team Vallon étaient opposés à leurs homologues du FC Ajoie-Monterri. Encouragés par de nombreux supporters ayant effec-

tué le déplacement en Prévôté, les joueurs du Team Vallon ont présenté un spectacle remarquable. La partie commence de manière idéale pour les Vallo-niers avec l'ouverture du score après seulement quelques minutes de jeu. Ensuite, les joueurs jurassiens reviennent au score. Juste avant la mi-temps, le Team Vallon reprend l'avantage. En deuxième mi-temps, sur un contre, il prend même deux longueurs d'avance pour mener 3-1. Le tournant de ce match arrive à la 75^e minute quand le jeune arbitre jurassien quelque peu inexpérimenté n'accorde pas le penalty quand le gardien ajoulot accroche l'attaquant du Team Vallon dans les 16 mètres! Suite à ce fait de jeu, les juniors A lâchent complètement physiquement, permettant à Ajoie-Monterri d'obtenir l'égalisation en toute fin de match. On se dirige donc vers la séance de tirs au but, moment que choisit l'AJF pour demander aux deux équipes et au public de se déplacer sur le

terrain d'entraînement pour y effectuer les tirs! Cette séance sourira finalement à l'équipe jurassienne qui s'imposera 4-3. Pas mal de regrets pour le Team Vallon, mais un super match! |jml

- JE Etoile Chx-de-Fds – TV Xhaka _ 10-5
- JE Team Orval – TV Seferovic _ 4-13
- JC2H Corcelles – TV _ 10-0
- JE TV Seferovic – Tavannes/Tram. _ 8-2
- JA TV – Ajoie-Monterri _ 3-4 (finale Coupe JU)

Samedi 11 juin

- JG 9h, Corgémont: animation AFBJ
- JF 9h, Peseux: animation ANF
- JD1 9h, Saint-Imier: TV – Cortailod
- JE 9h30, Val-de-Ruz: Val-de-Ruz – TV Shaqiri
- JE 9h30, Sonvilier: TV Embolo – Grpm des 2 Thielles
- JE 11h, Sonvilier: TV Xhaka – Le Locle
- JD2H 11h, Saint-Imier: TV – FCCPC
- JC1 14h, Saint-Imier: TV – Grpm VDT
- JB1 15h, Audax Neuchâtel: ASI Audax – TV

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Une fin de saison sans défaite pour l'équipe féminine

Les joueuses d'Eric Chopard accueilleraient l'équipe du FC Cœuve samedi dernier à la Praye pour leur dernier match de championnat. Une saison qui devait s'achever sur une note positive afin de motiver les troupes pour la saison prochaine. Motivées plus que jamais après leur victoire face au FC Clos du Doubs (2^e au classement), les Women du FC Courtelary comptaient bien mettre une distance entre le podium et le bas du classement. Eric Chopard teste pour la première fois un 3-4-3 afin de rendre son équipe plus offensive que d'habitude. Cela porte ses fruits, car les Women prennent l'avantage grâce à un but de Tatiana Barbosa à la 21^e. Le FC Cœuve égalisera neuf minutes plus

tard. Les joueuses du FCC qui tiennent à faire une belle prestation face à leurs supporters présents à la Praye utilisent toutes leurs ressources pour créer de belles phases de jeu. Il ne faudra pas attendre bien longtemps avant que le FCC prenne le dessus, et ce avant la mi-temps, avec Célia Martin. Le score est de 2-1 à la mi-temps. De retour sur le terrain, il ne faudra même pas attendre la première minute de jeu pour voir une action offensive digne de ce nom. Le 3-1 est signé Ines Tocchini. Le FC Cœuve est mené jusqu'à la fin du match et à la 57^e Tatiana Barbosa signera son doublé. Le score restera à 4-1. Une belle prestation donc pour ce dernier match à domicile pour le FCC. Les Women du FCC

peuvent être fières du parcours réalisé jusqu'à présent. Il y a 4 ans nous faisons état des nombreuses défaites de cette nouvelle équipe féminine du Vallon. Aujourd'hui, l'équipe termine sa saison sur le podium, avec la deuxième meilleure défense du championnat, sans défaite au 2^e tour. Une saison 2022-2023 qui s'annonce déjà riche en objectifs pour les joueuses d'Eric Chopard. L'équipe est d'ailleurs à la recherche de nouvelles joueuses afin de renforcer le contingent et d'obtenir encore de belles satisfactions. En cas d'intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec les personnes concernées. |ma

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Une belle, très belle finale au goût amère



Hugo Doutaz prend les devants durant la finale de la Coupe, mais les tirs aux buts en décideront autrement

Le dénouement est cruel pour le FC Saint-Imier d’Alain Villard. C’est à la loterie des tirs au but qu’ils ont dû s’avouer vaincus au cours d’un match à rebondissement, de très bonne qualité et qui a enflammé plus de 1600 spectateurs. Ceux-ci se sont régelés de beaux gestes techniques et d’une grosse intensité. Du côté de Saint-Imier on a bien sûr de gros regrets. D’autant plus que l’expulsion sévère, pour deux cartons jaunes, de Loïc Schmid (nous ne sommes pas les seuls à le prétendre) a certainement joué un rôle important dans la phase finale de la rencontre. Les larmes des Imériens ont contrasté avec ce qui fut quand même une belle fête du football.

La fête ce sera à Fin-des-Fourches ce dimanche dès 15h30
Les regrets de la Coupe s’étant s’estompés, Fin-des-

Fourches sera en fête ce dimanche. L’Association Neuchâteloise de Football (ANF) remettra officiellement, à l’occasion de se dernier match du championnat, le titre de champion de 2^e ligue au FC Saint-Imier. Moment historique, puisque dès la saison prochaine les jaunes et noirs porteront l’appellation FC Erguël. Un nouveau nom pour être plus fort ensemble. Le Club des 100 du FC Saint-Imier va soutenir ces moments festifs par sa générosité en offrant une saucisse, pain et salade aux supporters. La population est invitée à y participer et à cette occasion l’entrée sera gratuite au match. Pour que la fête soit colorée, le public de tout âge est invité à se rendre au stade vêtu de couleurs jaune et noire et avec des instruments divers de manière à faire du bruit (sans pyrotechnie), qu’on se le dise!

Un homme va tirer sa révérence lors de cette dernière rencontre
Après treize années de présidence, Grégor Doutaz va remettre son mandat. Il aura bouclé la boucle, c’est ainsi que nous pouvons le dire, puisque le boss du FC Saint-Imier avait repris le club lors de la saison 2010-2011. A cette époque celui-ci évoluait en 2^e ligue inter-régionale. Le club aux couleurs jaune et noire a connu alors les déceptions de la relégation. En quittant sa fonction à la fin de cette saison, Grégor Doutaz a le sentiment du devoir accompli pour reprendre une expression consacrée. Il remet un club sain financièrement dans la ligue où il l’avait repris. A quelques jours de passer la main à Marc Houriet, nous avons rencontré Grégor Doutaz pour jeter un regard sur ces treize années passées au service de la jeunesse et

du club de son cœur. «Tout d’abord si nous sommes arrivés à fêter cette promotion, ce n’est pas un succès personnel, mais celui de tout un comité, de sponsors aussi envers qui j’ai beaucoup de reconnaissances. Ma fierté, si je peux le dire ainsi, est d’avoir pu côtoyer tout ce monde, d’avoir pu créer des liens d’amitié tout au long de ces treize ans. Des reconnaissances aussi auprès de ma famille qui a supporté mes absences, mes sautes d’humeur, j’ai bien sûr une pensée forte pour mon papa Bertrand qui a aussi beaucoup donné pour notre club». On sent chez Grégor Doutaz une certaine émotion en cette fin de saison. Mais aussi la force morale d’un homme qui a survécu à des relégations en remettant toujours son énergie pour aller de l’avant, de l’amour pour son club pour rebondir. Lui

qui a évolué sept saisons en première équipe, qui a participé durant trente-trois ans au camp junior de Tenero, comme joueur puis entraîneur, sait par expérience ce qu’est de faire face aux heurs et malheurs d’un club sportif. «Après avoir organisé et vécu le 100^e anniversaire du FC Saint-Imier, une page se tourne avec le nouveau FC Erguël. C’est historique, je ne vais pas me glorifier de cela, le football est plus important. Je vais rester proche du club, des joueurs, de mes amis, du Club des 100. Dans un futur à moyen terme, voir mes enfants (Nolan est en 1^{re} ligue et Numa en Inter A au FC La Chaux-de-Fonds) jouer au club serait l’une de mes satisfactions, mais ils ont encore à faire leur expérience ». On le sent, l’adrénaline du sport, du ballon, du terrain, n’est pas loin de Grégor Doutaz, un grand merci à lui.

Tous à Floria dimanche à 10h pour soutenir le FC Saint-Imier II Sonvilier
Il n’y a plus à tergiverser, vous avez rendez-vous pour le dernier match de championnat du FC Saint-Imier II Sonvilier. C’est ce dimanche à 10h, l’équipe a besoin de tous ses supporters. Elle se rend à Floria pour y disputer le titre de champion de groupe de 4^e ligue et du même coup la promotion en 3^e ligue.



Il y a du poids sur les épaules de Manuel Magalhaes qui, sur un match, doit mener ses hommes en 3^e ligue

Un seul petit point sépare les deux adversaires, ceci à l’avantage des Erguéliens. Un match nul devrait suffire pour leur bonheur, mais c’est en conquérants que les hommes de Manuel Magalhaes feront le déplacement. Ils comptent sur un fort soutien pour les propulser vers la promotion. | gde

2^e I. Audax Friul – Saint-Imier 5-4 (finale Coupe NE)
Dimanche 12 juin
4^e I. 10h : Floria – St-Imier II Sonvilier
2^e I. 15h30 : Saint-Imier – Coffrane II

Allez consulter le site du FC Saint-Imier sous www.fcsaintimier.ch



Grégor Doutaz a préféré la solitude pour contenir sa nervosité lors de la finale de la Coupe neuchâteloise

SOCIÉTÉ DE TIR EN CAMPAGNE PLAGNE

Les entrainements ont repris au stand des Ecovots

Les juniors se retrouvent le lundi soir avec leurs moniteurs Quentin et Patrick Gobet et la section le mercredi soir de 18h à 19h30. Tout intéressé est le bienvenu!
Nous pouvons lui mettre une arme à disposition pour débiter et il sera encadré par des moniteurs dûment formés et des tireurs chevronnés.
Ce week-end sera consacré au tir fédéral en campagne;

nos amis de Péry organisent cette manifestation pour le giron du Bas (Orvin, Péry et Plagne). Vous pourrez tirer vendredi de 18h à 20h, samedi de 15h à 19h et dimanche de 8h à 12h.
Premiers résultats de la saison
Le tir d’ouverture des sociétés de tir du district de Courtelary a bien réussi aux Plagnards.

Ils ont remporté le challenge par société, Corgémont et Courtelary complètent le podium.
Individuellement: Franco Villosz 94 pts; Isabelle et Patrick Gobet 90 pts; Quentin Gobet 88 pts; Christophe Sartori et Jens Mittelbach 87 pts; Marek Heyer 84 pts (bravo le junior!); Valentin Villosz 83 pts et Ervin Voiblet 80 pts ont réalisé le résultat de médaille. | le comité

PING-PONG CLUB TRAMELAN

La saison de tennis de table s’achève pour le club tramelot

Le Ping-Pong-Club Tramelan termine de brillante manière sa saison 2021-2022. Avec la lutte pour la promotion en ligue nationale C de la première équipe, le PPCT a atteint une nouvelle dimension. Dans les ligues inférieures, bien que disputées jusqu’au bout, les dernières rencontres de ce championnat n’auront pas permis aux équipes de Tramelan 2 et 3 d’accéder à l’échelon supérieur.
Tramelan 2 a fait une saison remarquable et a bataillé jusque dans les dernières journées de championnat pour la promotion en 1^{re} ligue, mais échoue toutefois de justesse. L’équipe a été emmenée par le duo étincelant Maud-Elodie Langel et Gérard Geiser. Associée à la bonne saison d’Eric Tellenbach, la deux termine au pied du podium.
En 3^e ligue, Tramelan 3 manque également d’un cheveu l’accès à la 2^e ligue. L’équipe du capitaine Denis Boegli échoue à trois points de la promotion. Stéphane Affolter, Philippe Sousa et Xavier Zaugg assistés du jeune Antoine Nussbaumer ont toutefois marqué le pas en fin de championnat face à d’excel-

lentes formations.
En 4^e ligue, fortunes diverses pour Tramelan 4 et 5. Tramelan 4 composée de Bruno Perche et Sébastien Nicolet a globalement effectué une bonne saison et termine au 5^e rang du groupe bien qu’ils aient joué ce second tour à deux joueurs uniquement. Ce fut en revanche un peu plus compliqué pour Tramelan 4 (Théo Schneider, Marc et Kilian Nussbaumer, Sylvain Riard) qui termine au dernier rang du groupe. | sa

Classements finaux

2^e ligue phase 2

1. Moutier	29
2. Saint-Imier	23
3. Delémont III	20
4. Tramelan II	19
5. Le Locle	17

6. La Chaux-de-Fonds III	15
7. La Chaux-de-Fonds IV	9
8. Coffrane	9
9. Côte Peseux II	3
3^e ligue phase 2 – Groupe 2	
1. Nugerol-Le Landeron	26
2. Hauterive	17
3. Omega II	17
4. Cernier II	16
5. Omega	12
6. Tavannes	9
7. Tramelan III	8
8. Moutier II	7
4^e ligue phase 2 – Groupe 1	
1. La Chaux-de-Fonds VI	25
2. La Chaux-de-Fonds V	20
3. Le Locle II	17
4. Nugerol-Le Landeron III	16
5. Tramelan IV	11
6. Omega IV	11
7. Coffrane II	6
8. Tramelan V	4



PRO SENECTUTE Randonnées

Le Gantrisch
Rendez-vous jeudi 16 juin à 8 h à la gare de Tavannes. En voiture : Tavannes, parking supérieur de Wasserscheidt (trajet 1 h 30). Temps de marche et dénivelé : environ 4 h 40 - +/-785 m. Rando déconseillée aux personnes sujettes au vertige. Quelques passages équipés de mains courantes. Pique-nique tiré du sac. Responsable : Jean-Louis Wicht, 079 285 15 65. Inscription une semaine avant la sortie.
Mardi-rando en passant par le Sergent
Rendez-vous 14 juin à 14 h Hôtel du Vert Bois (Mont-Crosin). Temps de marche et dénivelé : environ 2 h, 173 m. Responsable : Patricia Vanlancker 078 943 54 40.



La cabane d’Eschert
Rendez-vous jeudi 23 juin à 9 h sur la place Besan à Moutier (derrière la patinoire). Temps de marche et dénivelé : environ 4 h. Pique-nique tiré du sac. Responsable : Roland Mottaz, 078 875 89 74.
| pro senectute

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 10 au 16 juin : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Dimanches et jours fériés: 11 h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 10 au 16 juin : Pharmacie Amavita,058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés: 11 h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PAR8** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER** rue de Jonchères 60 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h.

BIBLIOBUS UPJ

CORGÉMONT GARE Mardi 9 août: 15h15-17h. **FRINVILLIER** Mardi 21 juin: 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 11 juin: 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 21 juin: 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 24 juin: 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 24 juin: 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 28 juin: 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 24 juin: 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi : 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h. La bibliothèque sera fermée les mercredis 13 avril et 20 avril. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi : 15h-17 h30, mardi: 17 h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire: mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi: 15 h15-17 h15, jeudi: 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi: 9h-10h, 15h-18h. Jeudi: 18h15-19h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi: 13h-18h, jeudi: 13 h30-18 h, vendredi: 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi: 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER** rue du Midi 6 Lundi et jeudi: 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CENTRES NORDIQUES

BUGNETS-SAVAGNIÈRES cnbs.ch, www.skidefond.ch. **LES PRÉS-D'ORVIN – CHASSERAL** Ecole de ski, locations et piste éclairée, 032 322 66 26, www.loipen.ch.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte: ma-di: 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche: 9h30-18h. La place de jeux: ma-di: 9h30-18h. 032 945 13 13, welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Ma: 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Me: 14h-18h, activités diverses (voir site internet). Je et ve: 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel. espacejeunesse.derguel.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe 55 ans et plus, dames et messieurs. Gym Tonic: me 14h-15h, gym Fit: me 8h15-9h10, gym Seniors: me 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **CORMORET SALLE DE GYM** Gym parents-enfants, me: de 10h à 11h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84. **COURTELARY SALLE DE GYM** Gym dames, lu: de 19h30 à 20h30. Volley dames, entraînement, me: de 20h à 22h, renseignements: Catherine Huguelet Walther, 079 713 01 84 **ORVIN HALLE** Lu: 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lu: 14h15 à la halle de Péry, di: 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lu: 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYM** Ma: 19h30-20h30, 60 fr./an, étudiantes 30 fr./an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi: 15h-18h, renseignements: info@ludothequesaintimier.ch,

077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN** au cœur du village Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation. **PISCINE DU CHÂTEAU TRAMELAN** chemin du Château 30 Lundi à dimanche: 9h-20h, septembre: 9h-19h, caisse: 032 487 59 50, buvette: 032 487 59 26.

SKI CLUB COURTELARY

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Ve. 10 juin. **CORVÉE DE BOIS** Samedi 11 juin, 8h. **GARDIENNAGE** 11-12 juin assurés par Joseph Muriset et Nicolas Banelier, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

IMPRESSUM

Journal d’annonces et d’information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l’imprimerie) dans tous les ménages de l’ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d’ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi: 8 h30-12 h, 14 h-18 h. Mercredi: 8 h30-12 h. 032 485 01 53, c.faehndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi: 8 h30-11 h30, 17h-18h. Mardi-jeudi: 8 h30-11 h30, 16 h-17 h. Vendredi: 8 h30-11 h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Lundi: 15 h-18 h, mercredi: 14 h30-16 h30, jeudi: 9 h30-12 h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h. Jeudi: 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi: 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi: 10h-12h, mardi et jeudi: 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@laferriere.ch, finances: commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, jeudi: 16h-18h, vendredi: 10 h30-12 h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8 h30-12 h, 14 h-18 h. Mar-

di-jeudi: 8 h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi: 8 h-12 h, 13 h30-18 h30. Mardi-vendredi: 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mercredi: 11 h-13 h, 16h-18 h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi: 8h-11 h45, 14h-17h. Jeudi: 14h-18h. Vendredi: 8h-11 h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax: 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi: 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Heures d’ouverture du guichet: mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche « Les Razmokets »: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »: 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9 h-11 h45, 14 h-16 h45. Mercredi: 14 h-16 h45. Jeudi: 9 h-11 h45, 14 h-18 h. Vendredi: 9h-11 h45, 14h-16h. Hôtel de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel: 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

	5	6			2		
2			7				5
					2		4
		2		9	5		
7		9			8		6
		8	2		3		
6			8				
9				4			7
		3		7		1	

©raetsel.ch 1633154

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu’une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens: de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu’en diagonale.

C	H	E	M	Y	N	O	N	A	A	J	C	N	I
V	L	Y	S	N	L	M	E	L	Z	C	E	R	O
S	E	D	I	P	I	L	M	S	O	H	I	E	E
Q	Y	C	P	Y	C	E	P	J	S	R	H	R	N
H	L	M	X	J	R	X	T	R	E	J	B	U	T
L	D	P	S	O	I	I	E	P	B	T	J	E	H
O	N	O	E	Y	J	T	G	N	O	O	C	H	G
G	Z	T	D	Q	N	H	J	R	E	L	E	G	D
E	A	L	Q	E	K	E	S	A	N	G	L	O	T
R	B	D	D	D	S	I	R	A	N	Q	S	P	Y
I	S	E	U	N	P	N	N	K	Q	O	W	S	F
J	X	Y	S	R	T	A	V	R	C	X	T	N	L
V	N	I	T	A	E	M	F	W	D	R	G	O	S
M	X	Q	J	Y	B	R	H	F	X	G	R	G	C

ANONYME
BAS
COTON

DURER
EDENTER
HEURE

LIPIDES
LOGGER
MANIE

PERIR
POT
SANGLOT

6	2	3	9	7	1	8	4	5
7	5	4	2	8	3	6	9	1
9	8	1	5	4	6	3	2	7
4	1	5	3	9	7	2	6	8
8	9	2	6	5	4	1	7	3
3	6	7	1	2	8	9	5	4
5	3	6	7	1	2	4	8	9
2	7	8	4	3	9	5	1	6
1	4	9	8	6	5	7	3	2

Solutions de la semaine dernière

D	O	P	V
C	R	E	P
A	T	R	I
G	R	I	E
N	E	E	S
F	E	R	I
R	E	C	O
L	A	G	E
M	E	U	L
E	U	L	E
N	O	E	L
E	V	I	U
P	L	U	S
G	R	E	S
S	E	A	V
E	R	G	E

Rubrique offerte par

Testez-le gratuitement pendant 30 jours

**enneatime**
www.enneatime.ch

La saisie des heures pour les artisans et PME!

Saisissez les heures de travail simplement et efficacement avec votre smartphone.

enneasoft sàrl
032 489 52 30

2606 Corgémont
info@enneasoft.ch

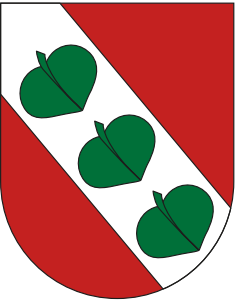
Editeur
Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

Délai de remise des publications
Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs
95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d’Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d’Avis du District de Courtelary*



District



ASSOCIATION DES CAMPS DE VACANCES
DU DISTRICT DE COURTELARY

Assemblée générale

Chers membres, chers responsables com-munaux, voici le lieu et la date de la prochaine Assemblée générale à laquelle vous êtes invités à représenter votre commune.

Lundi 20 juin 2022 à 19h 15
Halle polyvalente de La Ferrière
2333 La Ferrière

Ordre du jour

1. Appel et souhaits de bienvenue
2. PV du 6 septembre 2021
3. Rapport du président ACV
4. Rapport du président ACVca
5. Comptes 2021 et rapport des vérificateurs des comptes - Approbation
6. Budget 2023 - Approbation
7. Nomination d’un nouveau trésorier
8. Elections statutaires
 - a) au comité
 - b) des vérificateurs des comptes.
9. Divers

Villeret, le 7 juin 2022

Le Président: Domenico Di Paolo

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2022-383

Requérante: Energie Corgémont SA, rue Péche-vaux 11, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt.
Emplacement: parcelle N° 379, au lieu-dit: «Champs Martin», commune de Corgémont.
Projet: extension du réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 10 juillet 2022 inclusivement auprès de l’ad-ministration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Cormoret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

ebau: 2020-3820

Publication d’un projet de construction confor-mément à l’article 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l’agriculture (LAgr):

**** Modification de la demande
de permis de construire publiée
les 20 et 27 juin 2021 ****

Requérant: Thierry Kämpf, Mont-Crosin 73, 2610 Mont-Crosin.
Emplacement: parcelle N° 702, au lieu-dit: «Mont-Crosin 73», Mont-Crosin, commune de Cormoret.
Projet: construction de deux fermes avec zone SRPA pour vaches et chevaux, création d’un nouvel accès en enrobé bitumineux et d’une place en groise, mise en place d’un bassin d’in-filtration et remodelage du terrain environnant.

Modifications: construction d’une ferme pour chevaux avec modification des dimensions, suppression du deuxième bâtiment projeté, déplacement du bassin d’infiltration, mise en place d’une citerne de récupération des eaux de pluie et redimensionnement du remodelage du terrain par rapport au projet initial.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 241, al. 2 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 3 juillet 2022 inclusivement auprès de l’ad-ministration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l’Office fédéral de l’agriculture OFAG. Aux termes de l’article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l’agriculture (LAgr), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l’environnement et sur les chemins de ran-donnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n’a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Orvin



OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES
DU CANTON DE BERNE

Mise à l’enquête d’un permis d’aménagement des eaux de l’Orvine à Orvin, secteur Le Coin amont

(Procédure d’aménagement des eaux)

Conformément aux articles 30 ss de la loi du 14 février 1989 sur l’entretien et sur l’aména-gement des eaux (LAE), la Commune municipale d’Orvin soumet au dépôt public la demande de permis d’aménagement des eaux (procédure communale d’octroi de permis d’aménagement des eaux) pour le projet ci-après. Les oppo-sitions et réserves de droit, dûment justifiées, sont à adresser par écrit à l’autorité compétente pendant la durée du dépôt public.

Commune: Orvin.
Responsable de l’aménagement des eaux: Commune municipale d’Orvin.
Cours d’eau: L’Orvine.
Localité: Orvin, parcelles 161, 172, 173, 2295.
Coordonnées: 2 582 802 / 1 223 227.

Projet: aménagement des eaux de l’Orvine à Orvin, secteur Le Coin amont.
Le projet prévoit des aménagements de pro-tection contre les crues. Les principes d’amé-nagement sont les suivants:

1. Pose d’un piège à branches transversal sur socle de béton, de 4 m de largeur et 1 m de hauteur.
2. Elargissement du lit sur berge gauche à hauteur du piège à branches.
3. Aménagement d’une digue de protection de 1 m de hauteur et 8 m de longueur en rive droite.

Dérogations faisant l’objet de la requête:
– Réduction de la distance légale à la forêt selon art. 25 à 27 LCFo et art. 34 OCFo. Dis-tance la plus courte par rapport à la forêt: 3 m.
– Autorisation en vertu du droit de la pêche (art. 8 à 10 LFSP).
– Dérogation pour des interventions sur la végétation des rives au sens des art. 18 al. 1^{bis} et 1^{ter}, art. 21 et art. 22 al. 2 LPN, ainsi que les art. 12, 13 al. 3 et l’art. 17 de l’ordon-nance cantonale OPN.
– Constructions hors zone à bâtir (art. 24 LAT, en relation avec les art. 5 et 30, al. 3 LAE).

Délai de publication et de recours: du 3 juin 2022 au 4 juillet 2022.
Adresse de publication et de recours: admi-nistration communale d’Orvin.
Piquetage: le projet est piqueté gabarits sur le terrain.

Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l’autorité auprès de laquelle elles doivent être déposées **dans le délai de publication et de recours fixé.**

Ont qualité pour former opposition les proprié-taires fonciers ainsi que toute personne pou-vant faire valoir un intérêt digne de protection (art. 24 LAE). Le même droit est accordé aux organisations et autorités habilitées en vertu de la législation fédérale ou de la législation en matière de construction.

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la per-sonne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants (art. 35b LC).

Bienne, le 30 mai 2022

*III^e arrondissement d’ingénieur en chef
Office des ponts et chaussées
du canton de Berne*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

eBau: 2022-3741

Requérante: Tschuni Clique Orvin, par Nicolas Aufranc, La Vauchée 123, 2534 Orvin.
Auteur du projet: WEL Consulting Sàrl, route Principale 23, 2534 Orvin.
Emplacement: parcelle N° 673, au lieu-dit: «route des Prés d’Orvin 4a», commune d’Orvin.
Projet: installation d’un poêle suédois et construction d’une cheminée en façade ouest du bâtiment existant.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: ZUP B.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu’au 10 juillet 2022 inclusivement auprès de l’ad-ministration communale d’Orvin. Les oppo-sitions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS DU CANTON DE BERNE

Mise à l’enquête publique des plans de routes cantonales

La Direction des travaux publics et des trans-ports du canton de Berne, représentée par l’arrondissement d’ingénieur en chef compé-tent, met le plan de route du projet suivant à l’enquête publique en vertu de l’article 29 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR). Les oppositions et les réserves de droit doivent être justifiées et adressées par écrit à l’organe compétent sur le lieu de mise à l’enquête d’ici à la fin du dépôt public.

Route cantonale N°: 6, Front. JU/BE - Roches - Moutier - Sonceboz - Péry / Bienne.
Commune: Péry-La Heutte (Péry).
Projet: 230.20382 / Renouvellement - Chaussée: Péry, traversée.
Dérogations:
– Couverture ou mise sous terre des cours d’eau (art. 38 LEaux).
– Dérogation pour les bâtiments et installa-tions dans l’espace réservé aux eaux (art. 48 de la loi du 14 février 1989 sur l’entretien et l’aménagement des eaux [LAE]).
– Autorisation relevant du droit sur les che-mins de fer (art. 18m LCdF).
Objets/zones protégés: bâtiments rue de la Reuchenette 3, 7, 16 et 26, digne de conser-vation selon le recensement architectural du canton de Berne.
Défrichement: aucune.

Mesure de protection des eaux souterraines prévue: aucune.
A partir de la mise à l’enquête du projet, plus rien ne peut être entrepris (en droit et en fait) qui puisse gêner la réalisation du plan ni sur le terrain prévu pour la route, ni sur la bande de terrain interdite à la construction (art. 37 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes [LR], Interdiction de modification) sans le consentement de l’Office des ponts et chaussées.

Ont qualité pour former opposition les proprié-taires des immeubles ou d’autres personnes qui sont particulièrement atteints par le projet et peuvent faire valoir un intérêt digne de protec-tion. Le même droit revient aux organisations et autorités dont la qualité est définie par le droit fédéral ou par la législation sur les constructions.

Dans une opposition collective, des oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques, il faut indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d’opposants (art. 35b de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions [LC]).
Lieu de mise à l’enquête: administration communale de Péry-La Heutte, Grand-rue 54, 2603 Péry.
Durée de mise à l’enquête: 1^{er} juin au 1^{er} juil-let 2022.
Piquetage: le projet fait comme suit l’objet d’un piquetage sur le terrain: implantation de l’axe de chaussée modifié. Au besoin, le bureau d’ingénieurs RWB Berne SA (Tél. 058 220 38 70) se tient à disposition des personnes qui sou-haiteraient de plus amples informations.

Loveresse, le 27 mai 2022

Office des ponts et chaussées

Avis de construction

Requérants: Gianni et Valeria De Donno, Grand’rue, 2603 Péry.
Propriétaires fonciers: Gianni et Valeria De Donno, Grand’rue, 2603 Péry.
Auteur du projet: Alessandra Külling-Ferrari, chemin Albert-Anker 11, 2502 Bienne.
Projet de construction: construction d’une maison familiale avec carport. Grand’rue, 2603 Péry, parcelle N° 1027, zone mixte.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: fondations en béton armé. Parois en murs préfabriqués en bois. Plafonds en bois. Plaques Eternit (fibre-ciment) de couleur grise. Toit à 2 pans avec inclinaison de 18° recouvert de tuiles en terre cuite de couleur anthracite.
Protection des eaux/eaux usées: raccorde-ment des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: petite distance à la limite du fond voisin art. A 141
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu’au 10 juillet 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu’à cette date inclusivement.

Péry, le 10 juin 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Maurizio Tucci, chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.
Propriétaire foncier: Maurizio Tucci, chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte.
Auteur du projet: Alessandra Külling-Ferrari, chemin Albert-Anker 11, 2502 Bienne.
Projet de construction: création d’un appar-tement. Chemin du Soleil 5, 2604 La Heutte, parcelle N° 488, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: création d’un appar-tement avec entrée séparée. Fondations en structure béton armé-radier. Parois en structure béton/parpaing et crépissage. Toit plat terrasse en dallage.
Protection des eaux/eaux usées: raccorde-ment des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu’au 10 juillet 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu’à cette date inclusivement.

Péry, le 10 juin 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Antoine Christinaz, Ulrich Ochsenbein 5, 2502 Bienne.
Propriétaire foncier: Antoine Christinaz, Ulrich Ochsenbein 5, 2502 Bienne.
Auteur du projet: AD95 GmbH, René Gnägi, rue d'Aarberg 95, 2502 Bienne.
Projet de construction: modification de projet et adaptation de la terrasse couverte. Grand rue 31, 2603 Péry, parcelle N° 96, zone village.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: adaptation de la terrasse couverte sur la façade nord. Fondations en bandes. Construction portante en bois massif. Façades en crépi de couleur blanc cassé. Toit à 2 pans avec inclinaison de 26° recouvert de tuiles de couleur brune.
Protection des eaux/eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 10 juillet 2022 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 10 juin 2022

Le Conseil municipal

Renan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction
eBau: 2021-8141

Requérants: Christophe et Eva Mathys, rue des Etoblons 34, 2616 Renan.
Emplacement: parcelle N° 562, au lieu-dit: «rue des Etoblons 34», commune de Renan.
Projet: demande après coup pour le rehaussement (hauteur 2.50 m) et le prolongement du mur en pierre côté sud, l'installation de parois pare-vue avec bacs végétalisés intercalés en retrait du nouveau mur et pose d'un portail en limite est.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dérogations: art. 25 LCFo, 80 LR et 14 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



ORDONNANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Elections générales de renouvellement des autorités communales du 27 novembre 2022

1. Date de l'élection (art. 27 al. 1 du Règlement concernant les élections et votations aux urnes)
Les citoyennes et les citoyens ayant droit de vote en matière communale sont convoqués pour le vendredi 25 novembre 2022 et le dimanche 27 novembre 2022, aux locaux et heures habituels pour procéder par le système des urnes aux élections suivantes, par suite d'expiration de fonction:
a) selon le système majoritaire: le (la) président(e) du Conseil municipal (maire)
b) selon le système proportionnel: les membres du Conseil de ville (31 conseiller(ère)s, et les membres du Conseil municipal (6 conseiller(ère)s)

2. Délai pour le dépôt des listes (art. 28 al. 1 du Règlement concernant les élections et votations aux urnes):
Les listes des candidat(e)s devront être établies conformément aux articles 28 à 31 du Règlement concernant les élections et votations aux urnes, et devront être déposées à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 14 octobre 2022, à 12h, dernier délai.**

3. Conditions de participation à l'envoi groupé du matériel de propagande électorale (art. 9 al. 4 du Règlement concernant les élections et votations aux urnes)
Les partis et les groupes d'électeurs désireux de

faire envoyer leur matériel de propagande dans la même enveloppe aux frais de la commune doivent le communiquer par écrit à la Chancellerie municipale jusqu'au **lundi 17 octobre 2022.**

Les conditions de participation à l'envoi groupé sont les suivantes:
1) Le matériel de propagande ne peut excéder le poids total de 12 grammes par liste, toutes les élections (Conseil de ville, Conseil municipal et mairie) confondues;
2) Le matériel de propagande sera livré prêt à l'envoi, en format A5 et séparé par paquet de 250 unités; le matériel non conforme sera refusé;
3) Le matériel de propagande nécessaire (3300 exemplaires) sera déposé jusqu'au **vendredi 21 octobre 2022 à 9h au plus tard**, auprès du teneur du registre des votants (guichet du bureau du contrôle des habitants).

4. Impression de bulletins non officiels au prix coûtant (art. 7 al. 2 du Règlement concernant les élections et votations aux urnes)
Les signataires d'une liste désirant obtenir des bulletins avec impression supplémentaires en communiqueront le nombre à la Chancellerie municipale jusqu'au **vendredi 14 octobre 2022 à 12h, dernier délai.**

Dès le **17 octobre 2022**, ils pourront connaître le coût par cent exemplaires supplémentaires en s'adressant à la Chancellerie municipale.

Saint-Imier, le 10 juin 2022

Au nom du Conseil municipal
Le Président: Denis Gerber
Le Secrétaire: Beat Grossenbacher

Sauge



ARRONDISSEMENT DE SÉPULTURE DE VAUFFELIN

Dissolution

L'assemblée de l'Arrondissement de sépulture de Vauffelin a décidé sa dissolution pour décembre 2021 et a abrogé son Règlement d'Organisation le 16 mars 2022. Abrogation approuvée le 20 mai 2022 par l'OACOT.
La présente décision peut faire l'objet d'un recours de droit administratif dans les 30 jours à compter de sa notification.

Plagne, le 7 juin 2022

La Secrétaire de l'Arrondissement de sépulture de Vauffelin

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction
eBau: 2022-387

Requérant: Markus Neuenschwander, Steinackerstrasse 8, 3297 Leuzigen.
Auteur du projet: hugis architekturstube GmbH, Bürenstrasse 20, 3298 Oberwil bei Büren.
Emplacement: parcelle N° 355, au lieu-dit: «Prés sur la Côte 108», Vauffelin, commune de Sauge.
Projet: démolition et reconstruction d'une maison de vacances, installation d'une nouvelle station d'épuration végétale et pose de panneaux solaires en toiture.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: agricole.
Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 3 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 3 juin 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



Correction
Convocation à l'Assemblée municipale extraordinaire

Jeudi 7 juillet 2022, 20h,
à la salle communale de Sonvilier

Ordre du jour

- Discuter et approuver un crédit d'engagement supplémentaire

pour la rénovation de la salle communale de 250 000 fr. (complément de projet)

Sonvilier, le 10 juin 2022

Le Conseil municipal

COMMUNE MUNICIPALE DE SONVILIER

Dépôt public du projet de Plan de Quartier valant Permis de Construire (PQ valant PC) «Parc éolien des Quatre Bornes» au sens de l'art. 88, al. 6 LC

Le Conseil municipal de Sonvilier dépose publiquement en application des art. 35 et 60 de la Loi cantonale du 9 juin 1985 sur les Constructions (LC; RSB 721.0), de l'art. 122 b de l'Ordonnance cantonale du 6 mars 1985 sur les Constructions (OC; RSB 721.1), de l'art. 6, al. 1 de la Loi de Coordination (LCoord; RSB 724.1), de l'art. 45 du Décret cantonal du 22 mars 1994 concernant la procédure d'octroi du Permis de Construire (DPC; RSB 725.1), de l'art. 10, al. 2 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921.0) et de l'art. 15, al. 2 de l'Ordonnance fédérale du 19 octobre 1988 relative à l'Étude de l'Impact sur l'Environnement (OEIE, RS 814.011):

A. Plan de Quartier «Parc éolien des Quatre Bornes», comprenant:
– Plan de Quartier (PQ)
– Règlement de Quartier (RQ)
et à titre informatif:
– Rapport d'Impact sur l'Environnement (RIE) et rapport sur l'aménagement au sens des art. 47 OAT et 118 OC + annexes, dont le rapport sur l'information et la participation de la population (pièce N° 16)
– Rapports et documents liés à la procédure d'édiction du PQ valant PC

B. Demande de permis de construire
Requérant: Groupe E Greenwatt SA, route de Chantemerle 1, 1763 Granges-Paccot.
Auteur du projet: Emch+Berger AG Bern, Schösslistrasse 23, 3001 Berne.
Emplacement/Parcelles: Bien-fonds Sonvilier, parcelles 600, 601, 602, 610, 611, 612, 641, 642.
Description: installation de 7 turbines éoliennes, de leurs accès et conduites de desserte, places de montage, confortement des chemins existants ainsi que remise en état partielle du site après les travaux.
Dimensions: selon plans déposés.
Gabarits: il est renvoyé au dossier de demande de permis de construire et aux gabarits dans le terrain. Des gabarits délimitent les aires de grutages permanentes. Le centre des turbines est matérialisé par un gabarit qui ne fait pas la hauteur totale de l'éolienne: en lieu et place, des photomontages sont mis en situation sur le terrain et valent gabarits de construction (art. 16, al. 3 DPC).
Genre de constructions: selon plans déposés.
Zone d'affectation (ancienne): zone agricole.
Zone d'affectation (nouvelle): Plan de Quartier «Parc éolien des Quatre Bornes».
Protection des eaux: aire d'alimentation Zu, zone de protection éloignée S3, zones de protection S2, zone de protection S1.
Zones, périmètres et objets protégés: zone de protection – secteur sud (PZP) de la commune de Sonvilier. Bornes historiques. IVS: tronçons BE 2100.
Dérogations demandées:

- pour des interventions dans les habitats naturels d'animaux protégés au sens de l'art. 20 de la Loi fédérale du 1^{er} janvier 1966 sur la Protection de la Nature et du paysage (LPN, RS 451), de l'Ordonnance fédérale du 16 janvier 1991 sur la Protection de la Nature et du paysage (OPN, RS 451.1), de la Loi cantonale du 15 septembre 1992 sur la Protection de la Nature (LCPN, RSB 426.11) et de l'Ordonnance cantonale du 10 novembre 1993 sur la Protection de la Nature (OPN, RSB 426.111)
- pour des constructions à proximité de la forêt selon l'art. 17 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921) et l'art. 34 de l'Ordonnance cantonale du 29 octobre 1997 sur les Forêts (OCFo, RSB 921.111)
- Autorisations demandées:**
 - autorisation en matière de protection des eaux au sens de l'art. 11 de la Loi cantonale du 11 novembre 1996 sur la Protection des Eaux (LCPE, RSB 821.0), pour la création et la modification de chemins d'accès traversant deux zones S2 de protection des eaux.
 - autorisation de défrichement et reboisement selon les art. 5 à 7 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921), les art. 5 ss de l'Ordonnance fédérale du 30 novembre 1992 sur les Forêts (OFO, RS 921.01) et les art. 19 et 20 de la Loi cantonale du 5 mai 1997 sur les Forêts (LCFo, RSB 921.11).
 - autorisation pour exploitation préjudiciable selon l'art. 16 de la Loi fédérale du 4 octobre 1991 sur les Forêts (LFo, RS 921), et l'art. 14 de l'Ordonnance fédérale du 30 novembre 1992 sur les Forêts (OFO, RS 921.01).

C. Publication selon l'OEIE
Selon l'article 10b de la Loi fédérale du 7 octobre 1983 sur la Protection de l'Environnement (LPE, RS 814.01), le projet est soumis à étude d'impact (art. 10 a LPE et annexe de l'OEIE, RS 814.011, chiffre 21.8: Installations d'exploitation de l'énergie éolienne d'une puissance installée supérieure à 5 MW).
Le rapport d'impact sur l'Environnement (RIE) fait partie intégrante du projet et peut être consulté durant la période de mise à l'enquête.

Le projet de PQ valant PC «Parc éolien des Quatre Bornes» est déposé publiquement durant trente (30) jours, du mercredi 8 juin 2022 au vendredi 8 juillet 2022 inclus, auprès de l'Administration municipale (Place du Collège 1, 2615 Sonvilier), où il peut être consulté pendant les heures d'ouverture des guichets. Le dossier peut également être consulté dans son intégralité à l'adresse www.sonvilier.ch (mais seul le dossier 'physique' déposé auprès de l'Administration municipale fait formellement foi).

Les éventuelles oppositions, déclarations de réserves de droit ou demandes en compensation des charges, écrites et dûment motivées, sont à adresser au Conseil municipal de Sonvilier, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, jusqu'au 8 juillet 2022 inclus (délai de rigueur). Les prétentions à une compensation des charges qui n'ont pas été annoncées auprès de l'Administration municipale pendant la durée du dépôt public sont périmées (art. 30 et 31 LC).

Les oppositions collectives et les oppositions individuelles multicopiées ou en grande partie identiques doivent indiquer le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants (art. 35 b, al. 1 LC).

Les oppositions qui avaient été déposées lors du précédent dépôt public retrouvent leur validité et de ce fait les personnes ayant déjà fait opposition au premier dépôt public ne sont pas tenues de faire à nouveau opposition. Ces personnes sont toutefois libres de compléter leur opposition ou de la retirer.

Le cas échéant, les pourparlers de conciliation se dérouleront dans les locaux de l'administration municipale de Sonvilier, sur invitation du Conseil municipal durant l'une ou l'autre des périodes suivantes: mardi 23 août 2022 de 9h à 16h et mercredi 24 août 2022 de 9h à 15h.

L'Autorité peut publier les décisions et les décisions sur recours dans la *Feuille Officielle d'Avis* ou la Feuille officielle cantonale si la notification par la Poste implique des frais excessifs en raison du nombre élevé d'oppositions (art. 26, al. 3, lit. i DPC).

Il est mentionné pour information que l'autorisation pour la partie électrique est de la compétence de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI. La partie électrique du projet a été mise à l'enquête publique du 3 février 2020 au 3 mars 2020, une nouvelle mise à l'enquête n'est pas requise.

Sonvilier, le 3 juin 2022

Le Conseil municipal

Villeret



Avis de construction
eBau: 2022-5545

Maître d'ouvrage: Volg Detailhandels AG, Verwaltung Romandie, z.i. d'in Riaux 30, 1728 Rossens.
Auteur du projet: Volg Konsumwaren AG, Ladenbau Daniel Batt, Deltastrasse 2, 8404 Winterthur.
Propriétaire foncier: Leuenberger Jean-François, Fleur de Lys 2, 2608 Courtelary.
Projet: pose de publicité Volg sur les vitrines du magasin et installation d'une climatisation (appareil en façade sud-ouest).
Dimensions: selon plans déposés.
Parcelle/zone: parcelle N° 10, zone village.
Emplacement/adresse du projet: lieu-dit: rue Principale 29, 2613 Villeret.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 11 juillet 2022.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 10 juin 2022

Le Secrétariat municipal